

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°98 du 21 Avril 2022 - 3 Dinars

Le télétravail

désormais officialisé
en Tunisie



INTERVIEW

Déficit commercial,
endettement

L'équation
infernale

SECTEURS

L'IA est un outil de
performance pour
l'entreprise
- Kaouthar
Boussemaa

OPINION

Décret fixant les
conditions d'exercice
de la télémédecine
en Tunisie

CULTURE

L'exploitation
illégal des
œuvres littéraires
et artistiques



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°98 du 21 Avril 2022

Le mag



Parution des textes réglementaires sur le télétravail en Tunisie

Imposé en 2020 pour la première fois en Tunisie par la pandémie de Covid-19, le télétravail, vient d'être officialisé et de faire l'objet d'une réglementation en bonne et due forme.



L'approvisionnement de l'après-crise russo-ukrainienne :

Les recommandations de l'IACE pour la Tunisie

La voie de sortie pour la Tunisie, qui subit des pressions budgétaires et ne dispose pas de ressources supplémentaires pour des programmes de résilience ambitieux, réside dans une meilleure coordination nationale et dans l'élaboration de programmes régionaux.



Plus de 50% des contenus des réseaux sociaux en Tunisie sont violents, surtout envers les femmes», dénonce Dr Salma Jamoussi

Entre 2020 et 2021, 490 millions de personnes ont rejoint le rang des usagers des réseaux sociaux, soit une croissance de plus de 13%. La Tunisie se place aux premiers rangs mondiaux en ce qui concerne le taux de pénétration de Facebook.



La Tunisie redevient le deuxième fournisseur de l'UE en vêtements professionnels

La Tunisie a été en 2021, le deuxième fournisseur de l'Union européenne (UE) en vêtements professionnels et quatrième en pantalons jeans, selon l'analyse de marché de l'UE (Jeans / Vêtements) publiée par le Centre Technique du Textile (CETTEX).



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Décret fixant les conditions d'exercice de la télémedecine en Tunisie

Le décret présidentiel n°318/2022 du 8 avril 2022, fixant les conditions générales d'exercice de la télémedecine et ses champs d'application, a été publié au Journal Officiel de la République Tunisienne du 12 avril 2022. Le décret comprend 29 articles.



L'OTDAV met en garde contre l'exploitation illégale des œuvres littéraires et artistiques

L'Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins (OTDAV) appelle les exploitants des œuvres littéraires et artistiques «à respecter les droits moraux et patrimoniaux des auteurs».



Parution des textes réglementaires sur le télétravail en Tunisie

En vigueur, depuis les années 50, aux Etats-Unis et depuis les années 70 en Europe, et imposé en 2020 pour la première en fois en Tunisie par la pandémie de Covid-19, le télétravail, activité professionnelle exercée à distance du site de travail grâce aux outils de télécommunication, vient d'être officialisé et de faire l'objet d'une réglementa-

tion en bonne et due forme.

A cette fin, un décret présidentiel fixant les conditions, modalités et procédures d'application du régime de télétravail au sein des services de l'Etat, des collectivités locales et des établissements, entreprises et instances publics est publié dans le JORT du 12 avril 2022.

En voici les enjeux.

Un télétravail à deux régimes

Sur le plan forme, le nouveau texte définit deux régimes : le télétravail régulier et le télétravail conjoncturel.

Le premier régime bénéficie, en totalité ou partiellement, aux agents publics sous certaines

conditions. Ils doivent être atteints d'un handicap (malades chroniques, femmes enceintes...), habiter à 30 km du site du travail officiel, supporter des coûts élevés de déplacement (plus de 15% du salaire mensuel net), et être obligés d'être, pour des raisons de santé, à proximité de personnes à charge.

Quant au télétravail conjoncturel, il peut profiter aux agents qui le demandent et sous condition de l'accord de son supérieur hiérarchique.

Il s'agit, ici, des agents qui se trouvent en situation d'urgence ou vivant un événement exceptionnel et non récurrent qui enfreint, de manière provisoire, leur capacité de se déplacer à leur lieu de travail, à l'instar des incidents domestiques et des pannes au niveau des moyens de transport privés ou publics ou la suspension des services de transport public...

Le décret présidentiel fait une mention spéciale à la logistique, voire aux outils de travail dont doivent bénéficier les bénéficiaires du télétravail. Le texte stipule que l'organisme auquel appartient le télétravailleur peut, conformément aux exigences des missions et travaux assignés, s'engager à fournir les facilitations, les équipements et les moyens de travail (matériel informatique...).

Dans tous les cas, les agents bénéficiaires doivent présenter, pour tous les cas susmentionnés, les justifications nécessaires et les annexer dans la demande d'autorisation.

Les avantages du télétravail

Par-delà ces détails dont le JORT fournit de plus amples éclairages et précisions, il faut reconnaître que la nouvelle législation sur le télétravail constitue, dans l'absolu, une heureuse évolution du management du travail en Tunisie.

Et pour cause. Cette nouvelle organisation du travail engrange de beaucoup d'avantages.

Au niveau des agents concernés, les télétravailleurs sont connus pour être moins stressés, car ils ont droit à un environnement plus adapté, du point de vue professionnel, familial et personnel. Inutile de se presser pour aller prendre le métro et rejoindre le bureau, car tout se fait au domicile même. Cette absence de trajet amène le salarié à être plus efficace et productif. Qui plus est, le fait d'être en télétravail permet de mieux gérer le quotidien. Grâce à la flexibilité, les gens consacrent plus de temps à leurs familles et à leurs passions. Cela leur permet d'avoir un train de vie tranquille et sans stress.

Pour les établissements publics,

entreprises publiques, collectivités publiques..., le télétravail génère d'importantes économies à travers la réduction des frais ordinairement engagés, entre autres pour la location d'un espace de travail, l'entretien et les coûts de transport.

À signaler également que pendant que la productivité augmente, le taux d'absentéisme, quant à lui, se voit être complètement réduit. L'employeur gagne également sur les temps d'interruptions (discussions entre collègues, pauses café, autres) et susciterait ainsi une plus grande productivité des employés. Il permettrait de se dispenser des coûts des retards (notamment en cas de bouchons ou grèves).

Les syndicats seraient les grands perdants

Et pour ne rien oublier, le principal perdant avec ce nouveau management du travail, seraient les syndicats. Ces derniers, privés de la disponibilité de leurs troupes sur les sites du travail, dorénavant, auraient beaucoup de mal à les mobiliser en cas de grèves ou d'organisation de manifestations de protestation.

Cela pour dire que dans toute réforme, il y a toujours des perdants et des gagnants.

Abou SARRA



Déficit commercial, endettement L'équation infernale

7,2% d'inflation contre (+6,2%) durant le premier trimestre 2021, un taux de chômage de 18,4%, un taux supérieur aux 17% à cause desquels il y a eu renversement du régime Ben Ali. Encore heureux que les exportations aient réalisé une progression de 26,2% par rapport au premier trimestre 2021 atteignant 14,082 milliards de dinars contre 11,162 milliards de dinars en 2021.

Plus de 26% de progression des exportations mais aussi

+29,2% pour les importations. A voir le discours du ministre du Commerce, assurant que son ministère observera une politique de réduction des importations, nous nous attendions à ce que le premier trimestre 2022 soit moins « importateur » que celui de 2021, même s'il est vrai que l'énergie y occupe la place importante. Reste les biens de consommation qui progressent de 12,8% et ceux des équipements de +9,5%. Dans un pays qui vit le stress des réserves en devises ?

4,304 milliards de dinars de déficit commercial pour le premier trimestre 2022, un chiffre effarant pour un pays qui n'arrive pas à trouver les ressources pour boucler le budget de l'Etat 2022. La Tunisie a creusé son déficit commercial essentiellement avec la Chine (-2,010 milliards de dinars) et la Turquie (-1,357 milliards de dinars).

Parmi les produits importés, il y aurait même des fleurs en plastique ! No comment !

Pour rappel, le ministère du

Commerce a aussi assuré être déterminé à réduire les importations turques, un pays féroce s'agissant de la protection de son marché et interventionniste pour ce qui de pays tiers comme la Tunisie qu'Erdogan considère comme son fief.

Pour pallier son incapacité de subvenir à ses besoins énergétiques pour les mois à venir, la Tunisie s'endette de nouveau, contractant cette fois-ci un prêt de 700 millions de \$ auprès de la banque africaine Afreximbank. «Ce prêt ira probablement à la couverture de nos besoins en énergie et en céréales pour les deux mois à venir», nous explique un haut fonctionnaire. Et alors que des experts économiques s'étonnent de la non-publication des données sur l'exécution du budget 2021 par le ministère des Finances, on assure côté ministère que la publication des données sera un peu décalée mais qu'elle se fera.

Dans l'attente et depuis le mois de novembre 2021, nous ne pouvons pas suivre les indicateurs macroéconomiques tels ceux se rapportant aux recettes fiscales et non fiscales, aux rémunérations publiques, au service de la dette et au déficit budgétaire.

A ceux qui estiment que l'absence d'informations sur le budget visent à camoufler l'incapacité de

l'Etat à honorer ses engagements envers les entreprises publiques et privés, la réponse du ministère des Finances est : « Le budget 2021 a été bouclé, nous n'y revenons plus ; et l'Etat est en train d'honorer ses dettes envers ses créanciers, qu'ils soient publics ou privé ».

Il paraît que l'Etat vient tout juste de démarrer le processus de paiement des entreprises privées, notamment par le mécanisme des BTA (Bons de trésor assimilables). Il s'agit de couvrir les dettes des ministères et ceux de Tunisie Autoroutes. Pour rappel, aux dernières informations, rien qu'au secteur du BTP, l'Etat lui doit 600 millions de dinars.

« Je suis sûr que les ministères qui disposent du système ADEB (Système d'aide à la décision budgétaire) honoreront leurs dettes. Le problème se pose au niveau des entreprises publiques. En tant que Fédération du BTP, nous déploierons plus d'efforts pour que les entreprises récupèrent leurs dus. Il s'agit de leur survie dans une situation de grande crise », promet Jamel Ksibi.

L'insolvabilité de l'Etat auprès du secteur privé augmente les risques de faillite des entreprises et l'augmentation du nombre de chômeurs.

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

La Banque mondiale prévoit 3% de croissance en 2022 pour la Tunisie



La Banque mondiale (BM) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Tunisie en 2022 et table désormais sur un taux de 3% contre des estimations précédentes (janvier 2022) de 3,5%.

Cette croissance de 3 % en 2022 serait soutenue par une reprise mondiale progressive après la pandémie, explique la BM dans son dernier bulletin d'information économique pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) intitulé "Confrontation avec la réalité : prévisions de croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en période d'incertitude".

La croissance devrait finir par gagner du terrain, mais elle reste modeste à environ 3,5 % par an à moyen terme, entraînée par des défis structurels préexistants et la conjoncture économique. Conséquences et incertitudes autour de la guerre en Ukraine et des

sanctions associées, explique la banque.

Taux d'inflation et de pauvreté

La BM table aussi sur un taux d'inflation de 6,5% en 2022 et 2023 et un taux de pauvreté de 3,4 % en 2022 et 3,1 % en 2023. Le nombre de personnes pauvres et vulnérables au seuil de 5,5 USD (PPA de 2011) devrait passer de 18,9 % en 2022 à 17,7 % en 2023 et ne devrait pas revenir aux niveaux d'avant la crise avant 2024.

Des perspectives incertaines

Les perspectives économiques de la Tunisie restent très incertaines, estime la BM, rappelant que le rebond économique en 2021 a été relativement modéré. Les préoccupations concernant la viabilité de la dette sont restées aiguës en raison des déficits budgétaires et des besoins de financement élevés.

Les principaux facteurs à l'origine de cette modeste reprise comprennent la dépendance relative de l'économie vis-à-vis du tourisme, ainsi que l'espace budgétaire limité et l'environnement commercial difficile, y compris les restrictions sur les investissements et la concurrence.

"En tant qu'importateur net d'énergie et de céréales, la Tunisie est vulnérable aux flambées des prix mondiaux des matières premières en raison des répercussions de la guerre en Ukraine. L'accélération de la reprise et la sauvegarde de la stabilité macroéconomique nécessiteront la mise en œuvre rapide de réformes structurelles". Toujours selon la BM, la Tunisie est également confrontée à des difficultés pour maintenir ses subventions alimentaires. La hausse des prix du pétrole pourrait toutefois retarder les réformes, car les subventions pourraient augmenter avec les prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie.



L'approvisionnement de l'après-crise russo-ukrainienne

Les recommandations de l'IACE pour la Tunisie

Pour faire face au nouveau choc d'approvisionnement en matières premières, notamment les céréales et l'énergie, provoqué par le conflit russo-ukrainien, la voie de sortie pour la Tunisie, qui subit des pressions budgétaires et ne dispose pas de ressources supplémentaires pour des programmes de résilience ambitieux, réside dans une meilleure coordination nationale et dans l'élaboration de programmes régionaux.

Le pays pourrait, en ce qui concerne le gaz, bénéficier de l'augmentation (éventuelle) de l'exportation algérienne à travers le territoire national et la hausse

de la production de gaz liquéfié durant les prochaines années. C'est ce qu'indique une note de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE) rendue publique jeudi 15 avril 2022.

"La Tunisie devrait se concentrer sur la préparation de la nouvelle saison céréalière par l'encouragement des agriculteurs en doublant les prix à l'achat pour la saison à venir et la mise en place d'une ligne de crédit de 100 millions de dinars (MDT) pour les cultures céréalières", suggère l'IACE dans sa note qui parle de quatre tendances de l'après-conflit : le réchauffement de la stagflation, le Nouvel ordre mondial, une nouvelle mondialisation et la résilience inclusive.

"Ces efforts devront s'accompagner d'une assistance technique principalement pour les petits agriculteurs et la mise à disposition des semences adéquates".

Intitulée "L'après-guerre, les nouvelles tendances", cette note souligne qu'à défaut d'un soutien direct du gouvernement pour sécuriser leurs approvisionnements, les entreprises tunisiennes devraient explorer des nouveaux modes d'organisation, de groupements sous forme de centrales d'achat, etc. pour consolider leurs positions et atténuer l'impact de la crise.

"Parallèlement, il importe d'adopter les mesures à même d'améliorer davantage le climat

des affaires et de réduire les distorsions et les obstacles ; il s'agit particulièrement de la réduction des coûts liés à la logistique (portuaire...), la simplification des procédures administratives, l'accélération des procédures douanières, l'amélioration de l'accès au financement".

Pour la Tunisie, la résilience ne peut pas être gérée ou assurée uniquement par les interventions du budget de l'Etat. Elle passera aussi par une réadaptation des chaînes de production, une réduction de la dépendance étrangère et une recherche de solutions de substitution en termes de consommation ou de capacités ou procédés de production.

La flambée des prix pourrait impacter plusieurs pays

L'IACE rappelle à cet effet qu'en termes de produits alimentaires, la Russie et l'Ukraine sont respectivement le premier et le cinquième exportateur de blé au monde. Les deux pays figurent également parmi les cinq plus grands exportateurs de céréales dans le monde.

Selon une note de la FAO, les prix augmenteraient de 8,7 % dans un scénario modéré et de 21,5 % dans un scénario pessimiste.

En effet, plus de 30 économies

dépendent des exportations en provenance de la Russie et de l'Ukraine qui représentent près de 30 % de leurs besoins d'importation de blé.

Une approche plus pragmatique est recommandée

L'économie tunisienne est fortement dépendante de son environnement extérieur, soit pour l'approvisionnement ou pour les exportations, en raison d'un écosystème faiblement intégré.

Face à ce nouvel ordre mondial, la Tunisie devrait, selon la note de l'IACE, repenser ses relations avec son premier partenaire commercial, l'Union européenne. Elle devrait également repenser ses relations avec son voisinage proche, particulièrement avec l'Algérie et la Libye, selon une approche plus pragmatique aussi bien sur le plan économique que politique.

Le défi pour la Tunisie est la réingénierie des accords commerciaux en vigueur, notamment avec l'Europe, l'Algérie, la Chine, les Etats-Unis et la Turquie, avec comme objectif le renforcement de l'intégration régionale.

La Banque centrale de Tunisie (BCT) pourrait envisager d'inclure le rouble et le yuan dans son panier de devises, permettant ainsi aux opérateurs tunisiens principalement du secteur touris-

tique d'accepter les paiements dans ces deux monnaies.

"Ces fonds permettraient le paiement de nos achats de matières premières de ces deux pays et faciliteraient en plus l'attrait de leurs touristes dont les destinations à l'étranger sont de plus en plus limitées".

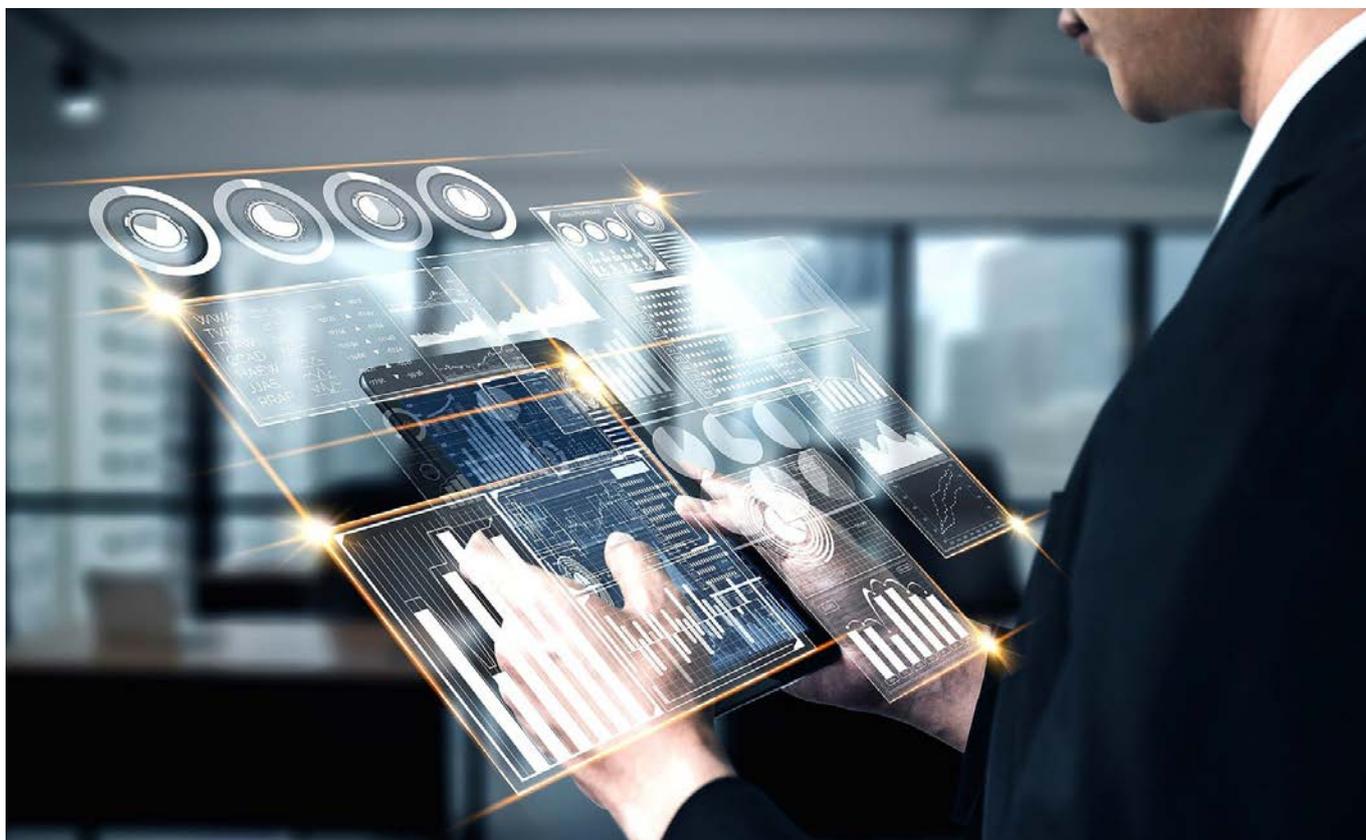
Une résilience inclusive

En Tunisie, l'activation du dialogue social multipartite et la mise en place du Conseil supérieur du développement social sont des atouts pour une meilleure résilience inclusive. Ainsi, grâce au dynamisme de sa société civile, la Tunisie pourrait prétendre à un avenir meilleur.

Toujours l'IACE dans sa note, les objectifs en termes de développement durable, d'environnement, d'écologie seront des sujets de controverse...

La gouvernance des ressources hydriques et l'utilisation des terres arables seront certainement revues pour assurer une meilleure optimisation et une utilisation maximale.

"La Tunisie fait partie des premiers pays concernés par l'optimisation de ces ressources et l'utilisation de ces terres agricoles inexploitées pour des considérations administratives et légales", estiment les auteurs du document.



«L'IA est un outil de performance pour l'entreprise, pas une mode», interpelle Kaouthar Boussemma

Améliorer le service client, le personnaliser, le rendre plus rapide, analyser et traiter les données en temps réel, c'est à cela que sert l'intelligence artificielle qui doit être un instrument servant à rendre les entreprises plus performantes et compétitives, mais

pas un effet de mode, relève Kawthar Boussemma, directeur du Master Big data IA à Dauphine-Tunis.

Nous l'avons rencontrée à l'occasion du Forum «Femmes dans les data sciences» organisé à Tunis par l'Association

Re-Connect présidé par Sami Ayari.

Entretien.

WMC : Comment l'intelligence artificielle pourrait-elle permettre aux entreprises d'évoluer et de se projeter dans le monde de demain ?



Kawthar Boussema : Cela dépend de l'entreprise et des moyens dont elle dispose. La difficulté de l'utilisation de l'IA (Intelligence artificielle) réside dans la capacité d'une entreprise à disposer de son propre système d'information. Un système performant qui doit contenir toutes les données numérisées. Si la donnée n'est pas disponible, on ne peut pas faire de l'IA. Il est regrettable que, pour certaines entreprises, l'IA relève plus de la mode alors qu'elle doit être considérée comme un instrument important pour leur développement et leur croissance.

On entend parler de l'intelligence artificielle, et on se lance mécaniquement dans des applications IA, mais il y a beaucoup de projets qui échouent.

Est-ce parce que ça n'est pas adossé à des technologies avancées ?

Il y a de cela, mais le plus important est de partir d'un besoin. Il faut se dire : « l'intelligence artificielle et l'informatique c'est l'avenir, j'ai un besoin, comment y répondre en investissant dans des technologies sophistiquées et le faire intelligemment et rapidement ».

Quand on parle d'IA, on parle de réduction des coûts, d'efficacité et de rapidité. Auparavant, on parlait plus de la partie décisionnelle, de business intelligence parce qu'on ne disposait pas de machines puissantes qui nous permettaient de traiter un volume important de données. Aujourd'hui, avec les avancées du hardware, des systèmes d'information et l'offre du cloud, nous pouvons disposer d'un système d'information puissant sans avoir à payer une fortune, juste un abonnement.

En IA, si on a un système d'information performant, si on a

la donnée cartographiée et on a le besoin, on peut concevoir les applications. Pour cela, il faut s'appuyer sur les gens du métier, c'est très important, qui comprennent la donnée et qui savent l'utiliser et la traiter pour l'optimisation des performances de l'entreprise.

Il y a un risque pour le stockage dans le cloud que vous avez cité. Comment être sûr d'être protégé contre l'espionnage économique ?

Ceci dépend du contrat signé avec l'éditeur du logiciel. Je prends l'exemple de la France. Il y a des entreprises françaises dont les données sont sensibles qui ont, en signant avec les éditeurs américains, exigé d'avoir le data center en France parce que la réglementation européenne s'applique à la donnée.

Il y a toujours des solutions pour la question de la confidentialité des données, on négocie et on introduit dans les contrats des clauses qui protègent nos intérêts. Ce qu'apporte l'avantage d'avoir une application cloud, c'est de bénéficier de la montée des versions du logiciel. Aujourd'hui, les logiciels c'est tous les six mois, il y a des nouveautés de logiciels. Si on investit dans un système d'information, en six mois notre système est obsolète ; si on va vers la solution cloud, notre système reste toujours



valable.

En Tunisie c'est cet état d'esprit qui règne. Comment le changer, d'après vous ?

En Tunisie, je constate qu'à ce jour, les entreprises ne sont pas informatisées et ont un mal terrible à centraliser leurs données. Chaque département détient sa part d'informations. Vous voulez identifier les besoins d'un client et vous avez affaire à des versions différentes selon les départements. Ça veut dire quoi ? Nous allons au département comptabilité pour avoir des informations sur le client, au département ressources humaines, celui du marketing et également celui des finances.

En fait, il faut aller chercher la donnée du client auprès de cinq départements. Ce qui se passe est que dans une même entreprise, chaque département détient l'information et cloisonne ses données. C'est dommage ! Le fait est que si on détient l'information et on ne l'exploite pas à bon escient, on rate le coche et notre compétitivité s'en ressent. Or, si on partage, c'est là qu'on fait de belles réalisations.

Quel rôle de l'intelligence artificielle dans les milieux éducationnels à l'international et comment on peut l'appliquer en Tunisie ?

À l'international il n'y a pas d'acteurs majeurs dans les systèmes d'information éducationnels, et c'est pour cela que je pense que c'est une chance et une opportunité pour la Tunisie qui peut les développer. On parle du cas de CRM, on parle tout de suite de Sales-forces. Quand on dit logistique, c'est SEP ; finances, on dit Oracle. Mais dans l'éducation, il n'y a pas d'acteurs forts qui proposent des solutions complètes, donc il y a un marché à prendre, il y a un positionnement à occuper.

Une grande banque pourrait-elle investir dans ce domaine ?

Une grande banque peut investir, c'est faisable, et aujourd'hui on peut employer les chômeurs en leur apprenant à numériser tout ce qu'on a comme données pour les mettre à disposition et construire des IA. Sachant que si on peut construire de l'IA pour la Tunisie, cette IA peut être utilisée à l'international. Commençons par le prototype, commençons par nous, soyons égoïstes, créons une application pour la Tunisie, pour nous, et vous pouvez être certains que si on la développe, elle intéressera rapidement l'international.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

Ligne de crédit

Une convention pour la gestion d'une ligne de crédit visant à soutenir les micro-entrepreneurs et les petits métiers en difficultés à cause de la pandémie du coronavirus a été signée, mercredi, à Tunis, entre la ministre des Finances Sihem Nemsia, le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Nasreddine Nsibi et le directeur général de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), Khalifa Sboui.

Signée au siège du ministère des Finances, cette convention vient appliquer les dispositions de l'article 17 du Décret-loi du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022. Cet article stipule la création d'une ligne de financement au profit des micro-entrepreneurs et des petits métiers dans les activités économiques qui rencontrent des difficultés conjoncturelles suite à la propagation du Coronavirus.

Les crédits en question ne dépassent pas cinq mille dinars par crédit pour le financement des besoins en fonds de roulement, et ce durant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Ils sont remboursables sans intérêts sur une durée maximale de quatre années dont une année de grâce.



«Plus de 50% des contenus des réseaux sociaux en Tunisie sont violents, surtout envers les femmes», dénonce Dr Salma Jamoussi

On compte par le monde 4,2 milliards d'utilisateurs de médias sociaux, ce qui revient à 53 % de la population mondiale totale. Entre 2020 et 2021, 490 millions de personnes ont rejoint le rang des usagers des réseaux sociaux, soit une croissance de plus de 13%. La Tunisie

se place aux premiers rangs mondiaux en ce qui concerne le taux de pénétration de Facebook.

Quel rôle jouent les médias sociaux, notamment Facebook, dans la manipulation de masse ? Réponses de Dr Salma Jamoussi, experte en

Data et en intelligence artificielle.

WMC : Les médias sociaux sont-ils dangereux ? Quel rôle jouent-ils dans l'endoctrinement et la radicalisation des jeunes ?



Salma Jamoussi : La Tunisie est l'un des pays les plus actifs dans les médias sociaux, lesquels, comme tout le monde le sait, peuvent être riches en opportunités mais aussi véhiculer des dangers. C'est l'usage que nous en faisons qui peut les rendre dangereux.

Nous avons vu comment des jeunes ont été endoctrinés et radicalisés via ces médias, il y en a qui sont tombés dans la délinquance, et d'autres, fort heureusement, qui en ont usé pour créer des startups et se réaliser professionnellement.

Comment se rendre compte de la dangerosité des réseaux sociaux sur les jeunes ?

Il y a un processus psychique par lequel passe le jeune usager. Il cultive une dépendance et finit par s'isoler de ses amis, de sa famille et de son environnement

social. Il plonge totalement dans un monde virtuel. Manipulé par des extrémistes ou des criminels, il est confronté à ce que nous pouvons appeler la "violence numérique" à cause des contenus et des propos fanatiques.

“ Un lavage de cerveau est opéré sur le jeune, ignorant qu'il est victime de désinformation ou d'un endoctrinement ”

Ainsi exposé, un lavage de cerveau est opéré sur lui, sans qu'il réalise qu'il est victime de désinformation ou d'un endoctrinement bien pensé et réfléchi.

En fait, on procède au profiling du jeune à travers ses posts, on lui offre ce qu'il attend ou espère et on l'entraîne dans des logiques convaincantes pour gagner son adhésion. Ceci peut le mener, sans qu'il ne se rende compte, à des actes de violence concrets dans le monde physique. Il y a des jeunes qui, à cause des réseaux sociaux, se sont trouvés dans des hôpitaux psychiatriques avec des dépressions sévères.

Que faire pour protéger les jeunes de cette manipulation ?

Aujourd'hui la manipulation des esprits est un fait. Nous l'avons vu avec Cambridge Analytica ou avec la firme israélienne Archimède. Marc Zuckerberg, fondateur de Facebook, a dû lui-même rendre des comptes en 2018 devant le Sénat américain à propos du non-respect des données privées des utilisateurs et sur l'usage qu'on en fait pour des desseins pas toujours honnêtes.

De l'usage des données personnelles à des fins de ciblage publicitaire, il est devenu évident que les réseaux sociaux sont utilisés pour l'endoctrinement et l'enrôlement, ainsi que par les réseaux criminels.

En politique aussi, vous trouvez des personnes profilées qui sont hésitantes quant au choix de leurs candidats, on les bombarde d'informations avantageuses pour l'élu potentiel pour les pousser à le choisir ; on s'arrange aussi pour distiller intelligemment des informations erronées sur les rivaux en les diabolisant.

“ On commence par infiltrer le tissu social sur les réseaux, avec de faux comptes ou concevoir de faux sites Internet qui diffusent des informations orientées ”

Les réseaux sociaux jouent un rôle très important dans l'orientation de l'opinion publique en Tunisie.

La manipulation de l'opinion publique a commencé avant le soulèvement de décembre 2010. Vous avez vous-même fait des études sur ce phénomène. Quelles sont vos conclusions ?

Effectivement. Et depuis, cette manipulation ne s'est jamais arrêtée. Toutes les études, dont je dispose, prouvent sans aucune équivoque le poids des réseaux sociaux dans la chose publique.

Les approches et la façon de faire diffèrent mais le but ultime, qui consiste à pousser vers le choix d'un candidat précis, est le même. On commence par infiltrer le tissu social sur les réseaux, avec de faux comptes ou concevoir de faux sites Internet qui diffusent des informations orientées en faveur ou en défaveur de tel ou tel candidat. Très souvent, on diffuse avant les élections des documents prétendument compromettants ou scandaleux.

Que faire pour nous protéger contre ce raz-de-marée de désinformation et de manipulation ?

Il nous faut prendre notre destin en main et être les acteurs de notre communication numérique

dans toutes ses dimensions. Il faut aussi être avisés et éveillés pour ne pas se laisser manipuler par ce qu'on appelle l'"outil de la persuasion humaine".

“ En Tunisie, c'est plus de 50% de violence, et davantage lorsque c'est une femme qui en fait l'objet

Nous devons systématiquement nous poser les questions suivantes quand il y a des flots d'informations allant dans un même sens : quels sont les agendas derrière ces masses d'informations ? Par quels algorithmes on procède à la manipulation généralisée de nos cerveaux et à travers quelles plateformes et par quelles actions ? Il faut aussi éviter des informations trop personnelles, protéger sa vie privée pour qu'on ne manipule pas nos actions, nos désirs et nos réactions. La sensibilisation et la communication, rien de tels pour faire prendre conscience aux usagers des réseaux sociaux de l'importance de la prudence.

A combien s'élève le nombre de Tunisiens actifs sur les réseaux sociaux et quelles sont leurs caractéristiques ?

Je dirais plus de 70% qui passent beaucoup plus que les

2h40 de moyenne mondiale sur les réseaux sociaux. Il y a plus d'hommes que de femmes. La moitié des discours propagés sur les réseaux sociaux sont violents et haineux, ce qui est hors normes par rapport à d'autres pays où 10% de violence soulève un tollé aussi bien chez les pouvoirs publics que chez les internautes. En Tunisie, c'est plus de 50% de violence, et lorsque c'est une femme qui en fait l'objet, on dépasse largement les 50%, et je dirais même qu'on passe du simple au double. Ce sont là les informations recueillies dans les corpus que nous avons recueillis dans les réseaux sociaux.

Quel impact a cette haine sur les acteurs économiques ?

Evidemment néfaste lorsque le langage à l'encontre des opérateurs ou des décideurs est vindicatif et haineux. Pourtant, les réseaux sociaux peuvent être une véritable place de marché et constituer de relais de croissance dans le secteur des services, le commerce et la finance. C'est un outil marketing performant pour booster les ventes et faire la promotion de milliers de produits.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



Samir Meddeb tacle l'Etat tunisien pour sa politique environnementale laxiste

La diplomatie environnementale assure le positionnement des pays dans le contexte international et offre à tout pays concerné, notamment celui qui est en voie de développement, un meilleur accès aux technologies, aux pratiques et aux financements tant nécessaires à la résolution des différents problèmes environnementaux auxquels il est confronté.

En Tunisie, cette diplomatie est presque inexistante, estime le consultant international en environnement et développement durable, Samir Meddeb.

Ce naturaliste de formation, qui a fait carrière notamment dans des institutions environnementales nationales (années 90), pointe de doigt dans l'interview ci-dessous la "faible implication de l'Etat tunisien dans les différents aspects de l'environnement".

D'abord qu'entend-on par diplomatie environnementale ?

Samir Meddeb : La diplomatie environnementale est sans aucun doute le porte-drapeau à l'étranger et auprès des institutions internationales de la

position officielle d'un pays donné en matière d'environnement à l'échelle internationale et régionale avec toutes les déclinaisons à caractère national.

Cette position à multiple composante touchant l'ensemble des domaines de l'environnement, particulièrement ceux qui concernent directement ou indirectement le pays en question, se traduit et se matérialise dans la pratique au niveau de trois axes majeurs.

Primo, la vision du pays dans les domaines de l'environnement qui lui sont prioritaires, avec des

propositions concrètes de politiques et de programmes,

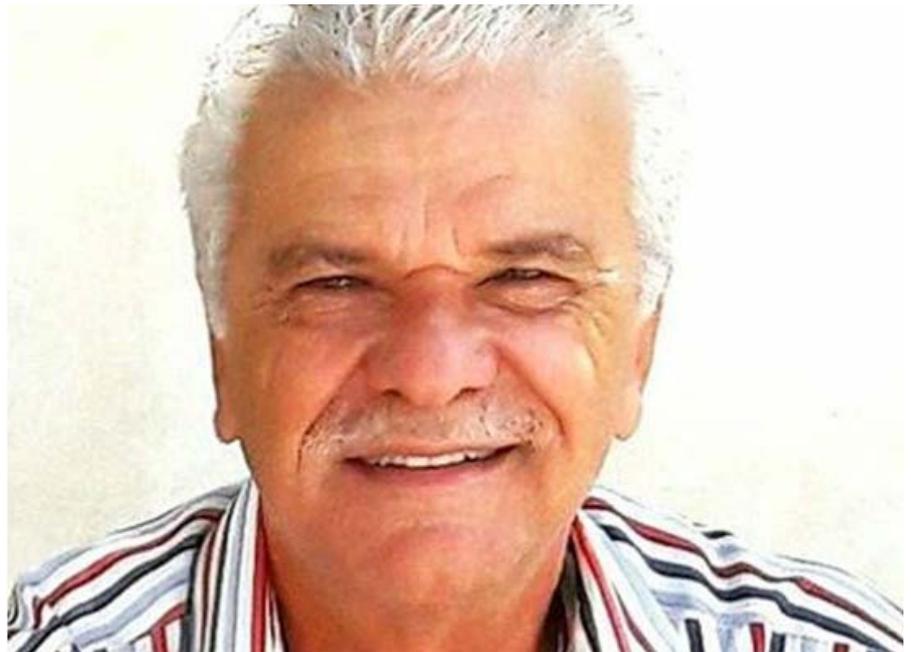
Secundo, les modalités de partenariat et de coopération indispensables à établir sur le plan régional et international pour concrétiser et mettre en œuvre la vision, la politique et les programmes prioritaires du pays, **Tertio**, les capacités et les aptitudes du pays en question dans la gestion des affaires environnementales, tout en mettant l'accent sur ses spécificités en la matière.

Quelles opportunités pourrait offrir une diplomatie environnementale à la Tunisie?

Une diplomatie articulée de la sorte doit certainement dégager, avec les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux, un ensemble d'opportunités qui seront communiquées aux départements techniques concernés pour étude, investigation et examen de leur faisabilité dans le contexte national.

Un va-et-vient s'établira ainsi entre le corps de diplomates en charge de ces aspects et les structures techniques concernées.

La diplomatie environnementale apparaît aujourd'hui comme une démarche indispensable dans toute politique environnementale et de développement durable



d'une manière générale, du fait premièrement qu'elle assure le positionnement indispensable pour un pays donné dans le contexte international, et deuxièmement elle offre au pays concerné, surtout lorsqu'il est en voie de développement, un meilleur accès aux technologies, aux pratiques et aux financements tant nécessaires à la résolution des différents problèmes environnementaux auxquels il est confronté.

Est-ce que la Tunisie dispose aujourd'hui d'une diplomatie environnementale, sinon pourquoi ?

Une diplomatie analogue, globale, cohérente et continue paraît actuellement en Tunisie quasiment inexistante. Nous assistons toutefois et au gré des

circonstances à des interventions ponctuelles lors de manifestations internationales ou au moment de négociations des programmes ou projets de coopération bilatéraux ou multilatéraux.

De telles pratiques et malgré certaines retombées positives demeurent isolées n'assurant pas la durabilité et la capitalisation escomptée.

La faible implication de l'Etat tunisien dans les différents aspects de l'environnement, le manque de visibilité en matière de politique dans ce domaine et l'absence de soutien aux institutions nationales et locales en charge des problèmes environnementaux constituent les principaux obstacles entravant le développement de toute diplomatie environnementale.



En étant peu visible et pas assez agressive sur la scène environnementale internationale, que perd la Tunisie ?

Effectivement, à part le fait qu'une grande partie des problématiques environnementales et climatiques trouvent leurs réponses dans le national et le local, il est de plus en plus courant de s'orienter vers le régional et l'international pour identifier conjointement, et dans le cadre de partenariat, des solutions partagées aux différents défis qui se présentent aujourd'hui, globalement pour un pays donné ou individuellement à l'échelle des entreprises ou des territoires.

La dynamique internationale présente en effet l'avantage de capitaliser les expériences, les acquis et les richesses dans différents domaines de l'environnement et du climat qu'il y a lieu d'identifier, de connaître et de maîtriser, en vue de les intégrer, de se positionner dedans et de chercher continuellement à en tirer le meilleur profit.

L'environnement dans le sens le plus large s'internationalise; il n'obéit pas aux frontières classiquement établies; il est souvent géré suivant des démarches collectives dans lesquelles chaque partie est amenée à apporter sa propre contribution.

Il est désormais impensable

qu'une partie donnée, à l'échelle d'un pays, du territoire ou de l'entreprise, s'engage dans la résolution d'une problématique environnementale ou climatique sans qu'elle ne cherche à prendre place, au-delà de ses limites, dans une dynamique globale, internationale, lui permettant de se positionner dans les mécanismes les plus novateurs et les plus prometteurs techniquement et financièrement.

Se placer aujourd'hui à l'écart et en dehors des mécanismes internationaux dans les domaines de la transition environnementale et climatique prive la partie concernée des connaissances, des pratiques et des financements tant nécessaires à la résolution des différentes problématiques auxquelles elle est exposée.

Globalement, la Tunisie apparaît aujourd'hui en dehors de la dynamique internationale dans le domaine de l'environnement et du climat.

Qu'est-ce que vous recommandez, en tant qu'expert, au pays pour faire de l'environnement un facteur de développement ?

Les défis environnementaux ainsi que les impératifs climatiques auxquels la Tunisie est confrontée conditionnent de plus en plus le développement du pays dans toutes ses composantes socio-économiques et territoriales.

Recettes touristiques

Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de 48%, à la date du 10 avril 2022, pour atteindre 600 millions de dinars (MDT), en comparaison avec la même période de 2021, d'après les indicateurs financiers et monétaires de la Banque centrale de Tunisie (BCT), rendus publics vendredi 15 avril 2022.

Les revenus du travail cumulés ont, à leur tour, évolué de 15,3% à près de 1,9 milliard de dinars le 10 avril 2022, contre 1,6 milliard de dinars le 10 avril 2021.

Dans cette même tendance haussière, les services de la dette extérieurs ont augmenté de 5%, passant de près de 2 milliards de dinars à environ 2,1 milliards de dinars.

Pour ce qui est des avoirs nets en devises, ils se sont situés au niveau de 22,7 milliards de dinars, à la date du 14 avril 2022, contre 21,8 milliards de dinars, à la même date de l'année écoulée, ce qui représente une légère hausse de 4%.

S'agissant du volume global de refinancement, il est passé de 9,4 milliards de dinars en avril 2021, à 10,3 milliards de dinars, actuellement.



La non prise en compte des différents enjeux auxquels nous sommes de plus en plus exposés, particulièrement en matière de préservation de notre capital naturel, et d'adaptation aux nouvelles conditions climatiques, entraverait sérieusement et durablement nos potentialités de développement.

Nos activités humaines, particulièrement celles qui se pratiquent dans le cadre d'une forte interaction avec le capital naturel, à l'instar de l'agriculture, du tourisme, de l'habitat, de l'industrie et de la pêche, doivent s'opérer dorénavant depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre dans la plus grande harmonie avec les impératifs de l'environnement et des limites écologiques.

L'intégration de l'environnement et du climat dans les processus de développement doit occuper une place de choix dans les politiques de l'Etat. Stratégiquement et institutionnellement, le développement durable doit constituer l'élément moteur de toute nouvelle démarche de planification. Nos ressources naturelles continentales et marines, (eaux, sols, forêts, ressources halieutiques), ainsi que nos différents écosystèmes, de l'intérieur du pays jusqu'à la mer en passant par le littoral, qui sont actuellement quasiment tous surexploités, doivent être doréna-

vant gérés de la manière la plus raisonnable, en vue de garantir leur pérennité et par conséquent la durabilité des activités économiques qui les exploitent.

L'économie verte sur le continent et celle qualifiée de bleue sur le littoral et en mer doivent être les fondements de notre développement. Elles doivent être abordées non seulement comme une obligation mais surtout comme une opportunité.

Une stratégie claire, concertée et approuvée par l'ensemble des acteurs du développement dans le domaine de la transition environnementale sous ses trois composantes (naturelle, climatique et territoriale) doit voir le jour très rapidement en Tunisie. Celle-ci sera déclinée de manière visible et pratique au niveau de l'ensemble des secteurs de développement socioéconomique; ainsi qu'au niveau des différentes régions du pays sur la base des spécificités relatives.

Une révision institutionnelle sera obligatoire pour assurer cette intégration environnementale tant souhaitée. Il s'agit d'une révision auprès des organismes en charge de l'environnement qui souffrent actuellement d'une grande inefficacité, et aussi auprès des institutions de développement et d'aménagement du territoire qui doivent être amenées dans l'avenir à se rapprocher

Prix de l'essence

Le ministère de l'Industrie, de l'énergie et des mines a annoncé, ce mercredi 13 avril 2022, la révision des prix de vente de certains produits pétroliers.

Les nouveaux prix de vente au public sont :

- Essence super sans plomb, une hausse de 110 millimes (de 2220 à 2330)
- Essence super sans plomb premium, une hausse de 240 millimes (de 2360 à 2600).
- Gasoil, une hausse de 85 millimes (de 1705 à 1790)
- Gasoil sans soufre, une hausse de 95 millimes (de 1915 à 2010)
- Gasoil sans soufre premium, une hausse de 210 millimes pour (de 2100 à 2310)

Les nouveaux tarifs s'appliquent à partir du jeudi 14 avril 2022 à minuit.

dans le cadre des dynamiques communes qui les sortiraient des approches sectorielles et les orienteraient progressivement vers des approches systémiques, plus intégrées.

SPÉCIAL

ASSURANCES

LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Voyages
Santé
Auto
Cyber sécurité

Vie
Professionnels
Entreprises

Santé
Santé obligatoire
particuliers

Habitation
Particuliers
Obligatoire
Habitation

Vie

Santé
Epargne retraite complémentaire

Auto
Epargne retraite complémentaire
Particuliers
Auto
Professionnels

RC
Enfants
Voyages



Le solde de la balance commerciale à plus de 4,304 milliards

Le solde de la balance commerciale s'est creusé à 4,304 milliards de dinars, durant le premier trimestre de 2022, contre 3,069 milliards de dinars au cours de la même période de 2021, selon les chiffres publiés mardi 12 avril par l'Institut national de la statistique (INS).

L'INS explique ce déficit en grande partie par celui enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-2,010 milliards de dinars),

la Turquie (-1,358 milliard de dinars), l'Algérie (-871,6 millions de dinars) et la Russie (-561,7 millions de dinars).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays principalement avec la France (933,6 millions de dinars), l'Allemagne (914,5 millions de dinars) et la Libye (490,3 millions de dinars).

Le taux de couverture a perdu 1,8 point par rapport au premier trimestre 2021 pour s'établir à 76,6%.

Hausse des exportations et des importations durant le premier trimestre 2022

Durant le premier trimestre 2022, les exportations ont enregistré une hausse de 26,2%, contre 6,2% au cours de la même période de l'année écoulée,

s'élevant à plus de 14 milliard de dinars, contre 11,162 milliard de dinars durant le premier trimestre 2021.

La hausse des exportations concerne plusieurs secteurs, dont l'énergie (+137,6%), les mines, phosphates et dérivés (+152,2%), textile/habillement et cuirs (+20,9%), les industries mécaniques et électriques (+13,3%) ainsi que les industries agro-alimentaires (+19,7%).

Quant aux importations, elles ont enregistré une hausse de 29,2% contre 1,5% durant le premier trimestre 2021. En valeur, les importations ont atteint plus de 18,385 milliard de dinars, contre 14,231 milliard de dinars durant le premier trimestre 2021.

L'augmentation des importations provient de la hausse enregistrée au niveau des importations de l'énergie de +87,2, des matières premières et demi-produits (+36,7%), des biens de consommation (+12,8%) et des biens d'équipement (+9,5%).

S'agissant de la répartition géographique, les exportations tunisiennes vers l'Union européenne (69% du total des exportations) ont augmenté de 18,8%.

Cette évolution est expliquée, d'une part, par la hausse des exportations tunisiennes vers certains partenaires européens, telles que la France (7,3%), l'Italie (22%) et l'Allemagne (32,6%) et par la baisse de nos ventes

vers d'autres pays, entre autres les Pays-Bas (-28,6%) et la Slovaquie (-3,9%), d'autre part.

Avec les pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie de 8,9%, le Maroc de 31,6% et la Libye de 11,3%.

Pour ce qui est des importations, les échanges commerciaux des biens avec l'Union européenne (43,5% du total des importations) ont enregistré une hausse de 12,8% pour s'établir à plus de 8 milliard de dinars.

Les importations ont augmenté de 26,2% avec la France, de 18,4% avec l'Italie, et ils ont diminué de 3,1% avec l'Allemagne.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



La Tunisie redevient le deuxième fournisseur de l'UE en vêtements professionnels

La Tunisie a été en 2021, le deuxième fournisseur de l'Union européenne (UE) en vêtements professionnels et quatrième en pantalons jeans, selon l'analyse de marché de l'UE (Jeans / Vêtements) publiée par le Centre Technique du Textile (CETTEX). A cet égard, le pays dispose d'une grande opportunité de développer ses exportations sur l'Allemagne et de consolider les marchés classiques de manière à favoriser un gain de 130 millions

d'euros en termes d'export et de créer 20 mille postes d'emploi.

Le développement des exportations tunisiennes en habillement nécessite plusieurs actions dont le passage rapide à la règle de la simple transformation (quotas pour une période de 5 ans), a indiqué le CETTEX.

Il s'agit également de favoriser un accompagnement personnalisé pour les nouveaux investisseurs

désirant s'implanter en Tunisie et un appui diplomatique et économique de la part de l'ambassade de la Tunisie en Allemagne pour promouvoir le site tunisien.

Le rapport met l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre un plan de promotion spécifique par marché avec des actions d'accompagnement des opérateurs du secteur.



Quatrième fournisseur de l'UE en jeans, la Tunisie détient 8,63% de ce marché

La Tunisie est le 4ème fournisseur de l'UE en pantalons jeans avec une part de marché de 8.63% en 2021, contre 8,46%, en 2020, mais l'analyse de positionnement par marché montre que des marges de progression sont encore possibles. Elle a confirmé son savoir-faire et sa compétitivité pour ce produit phare du secteur, d'après la même source.

En effet, en 2021, la Tunisie a exporté 17,76 millions de pièces de jeans vers l'UE, avec une valeur de 322 millions d'euros, affichant ainsi, une croissance de 14% en nombre de pièce par rapport à 2020.

Les importations de l'UE en jeans, en 2021, ont atteint 438 millions de pièces avec un prix moyen de 8,53 euros. En effet, un pantalon sur trois importés par les pays de l'UE est un jean contre 1 sur quatre, il y a 11 ans. Le marché européen de jeans est extrêmement porteur, mais il est hyperconcurrentiel, a précisé le centre.

Cependant, la Tunisie détient le prix moyen unitaire le plus élevé de jeans sur l'UE à environ 18,14 euros, en hausse de 0,22%, en 2021 par rapport à 2020 et de 3,93%, par rapport à 2019.

Deuxième fournisseur de l'UE en vêtements professionnels avec une part de marché de 17,02%

En 2021, la Tunisie s'est classée deuxième fournisseur de l'UE en vêtements professionnels avec une part de marché de 17,02%, mais l'analyse de positionnement par marché montre que des marges de progression sont possibles notamment, sur le marché allemand.

La Tunisie a exporté, en 2021, 8 millions de pièces pour une valeur de 271 Millions euros, soit un prix moyen de 33,62 euros.

Les exportations tunisiennes sur l'UE affichent une hausse de +11,36% en nombre de pièce et de 12,75% en 2021, par rapport à 2020.

La Tunisie demeure le fournisseur privilégié de l'Europe pour les vêtements de travail haut de gamme et 80% de ses exportations en vêtements professionnels sont destinées à trois principaux marchés à savoir la France (49%), l'Italie (17%) et l'Allemagne (14%).

L'année dernière, les importations de l'UE en vêtements professionnels se sont élevées à 1,59 milliard d'euros, soit 99 millions de pièces. Le marché européen de ces vêtements est fortement concurrentiel, mais il constitue

Nouvelair

Al Karama Holding a annoncé, jeudi, le lancement d'un Appel d'Offres International auprès des banques d'affaires et des cabinets de conseil, pour l'accompagner dans une mission d'appui à la cession des participations publiques directes et indirectes représentant 23,85% du capital de la société NOUVELAIR TUNISIE et 2,76% du capital de la société NOUVELAIR HANDLING.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer, à partir du vendredi 15 avril 2022 au siège de la société AL KARAMA HOLDING, aux Berges du Lac, les Termes de Référence contre le paiement d'un montant de 500 DT non restituable.

La date limite de remise des offres est fixée au 19 mai 2022 à 17H00.

un créneau porteur pour les fournisseurs d'habillement qui offrent des produits créatifs et de qualité, a expliqué le CETTEX.

La Tunisie détient le prix moyen unitaire le plus élevé sur l'UE en vêtements professionnels à 33,62 euros, en 2021.



Et si le colza était l'espoir pour une agriculture durable en Tunisie ?

Le développement de la culture du colza représente un enjeu prioritaire pour la Tunisie. En effet, cette graine oléagineuse permet non seulement la production d'huiles végétales destinées à l'alimentation humaine, mais aussi la production de tourteaux, coproduit utilisé pour l'alimentation des animaux d'élevage.

Le développement de cette

culture a débuté en 2014 suite à l'initiative conjointe du ministère de l'Agriculture et de Carthage Grains. L'introduction du colza a été motivée par la nécessité de diversifier la rotation des cultures afin de renforcer les performances des cultures céréalières, mais également pour améliorer l'autonomie nationale en huiles et protéines végétales. En outre, cette culture offre des solutions d'avenir face aux défis de préservation des équilibres

écologiques.

Le programme Maghreb Oléagineux, initié par Terres Univia en 2019 et cofinancé par l'Union européenne, s'inscrit pleinement dans l'ambition d'une agriculture performante et respectueuse de l'environnement qui vise à accroître la production nationale de colza tout en contribuant à la montée en compétence des agriculteurs de la filière grâce à des sessions de formation dédiées.

Un allié durable pour le renforcement de la souveraineté alimentaire

La consommation des produits issus des graines oléagineuses connaît une forte croissance à l'échelle mondiale. Plus spécifiquement, l'huile et le tourteau de colza ont connu une croissance de plus de 20% en 10 ans. Cette tendance est aussi vraie en Tunisie avec une consommation d'huiles de graines et de tourteaux atteignant respectivement 281 000 et 470 000 tonnes en 2020-2021 et dont plus de 97% ont été importés (USDA – Septembre 2021).

Cette dépendance aux importations fait peser un lourd fardeau sur les finances du pays qui subissent de plein fouet la volatilité des marchés mondiaux des denrées alimentaires. La question de la production d'oléagineux en Tunisie représente donc un enjeu de taille et une solution concrète aux aléas des cours mondiaux.

“ Le programme Maghreb

Oléagineux... s'inscrit pleinement dans l'ambition d'une agriculture performante et respectueuse de l'environnement

A cet effet, le développement de la filière nationale de colza permet de réduire la dépendance aux importations en huiles et protéines végétales, d'améliorer l'équilibre de la balance commerciale et de renforcer l'activité économique, notamment dans les zones rurales du pays.

Entre 2014 et 2021, les superficies de colza récoltées sont passées de 463 à 14 330 hectares. La récolte de la campagne 2020-2021 a permis à la Tunisie de produire 7 600 tonnes d'huile et 10 200 tonnes de tourteaux de colza. Même si le taux de couverture de 2,3% est encore faible au regard du marché, la dynamique mise en place par les acteurs de l'amont et de l'aval constitue une base solide pour le développement de la filière dans les années à venir. La culture du colza pour une agriculture rentable et plus durable Afin de répondre durablement aux besoins alimentaires de la Tunisie, l'intégration du colza dans l'assolement céréalière représente un véritable atout majeur pour les systèmes de production. Ces multiples intérêts agronomiques se transforment en gains économiques pour les producteurs. Reconnue comme essentielle pour améliorer les performances et la durabilité des exploitations, la culture du colza contribue en outre à l'amélioration des rendements des cultures céréalières. De plus, elle améliore la structure



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



du sol, sa fertilité et sa résistance aux maladies et ravageurs, ce qui favorise considérablement les économies d'intrants pour les exploitations.

A titre d'exemple, les rendements d'une parcelle de blé après une culture de colza sont en moyenne 20 % supérieurs à ceux d'un blé après blé, avec des besoins en fertilisation azotée et phosphatée moins importants.

L'accompagnement du monde agricole au cœur du programme Maghreb Oléagineux

Depuis 2019, le programme Maghreb Oléagineux accompagne le monde agricole en partenariat avec l'Institut national des grandes cultures (INGC) et l'Association pour l'agriculture durable (APAD), à travers des dispositifs de formations adaptées et de sensibilisation des producteurs tunisiens.

En 3 ans, 95 conseillers ont été formés et 163 Field Days ont été organisés au bénéfice de plus de 3 000 agriculteurs sur les 15 plateformes de démonstration du programme.

Cette approche pédagogique de conseil agricole et de formation permet aux agriculteurs de partager leurs savoir-faire et d'apprendre à partir des faits observés dans les champs. Les

plateformes de démonstration ont en outre permis de présenter 5 variétés européennes de colza et leur adaptabilité aux différents bassins de production de la Tunisie.

“ La culture du colza contribue à l'amélioration des rendements des cultures céréalières. ”

Les ambitions de la filière

Sur le long terme, la Tunisie ambitionne d'atteindre une surface cultivée de 150 000 hectares de colza, ce qui permettrait au pays de réaliser des récoltes estimées à 240 000 tonnes et d'améliorer les rendements de blé suivant un assolement colza.

A ce niveau de production, les effets positifs induits sur la souveraineté alimentaire, la création de valeur pour le monde rural et la balance commerciale seraient conséquents. Cet objectif permettrait de redistribuer dans l'économie du pays près de 580 millions de dinars, correspondant à la baisse des importations de blé (~ 45 millions de dinars), la baisse des importations de tourteaux (~ 235 millions de dinars) et la baisse des importations d'huiles (~ 300 millions de dinars), selon Carthage Grains (février 2021).

700 millions de dollars

Un décret présidentiel n°2022-369 du 12 avril 2022 a été publié, mardi 12 avril 2022 au JORT, portant approbation de la délibération du Conseil d'administration de la BCT du 14 mars 2022, autorisant la conclusion, au nom et pour le compte de l'Etat, d'une convention de prêt d'un montant de 700 millions de dollars avec la Banque africaine d'import-export «Afreximbank».

Ce prêt d'un montant équivalent à 2,098 milliards de dinars, sera conclu entre la Banque centrale de Tunisie et l'Afreximbank. La BCT avait exprimé, le 3 février 2022, rappelle-t-on, sa forte préoccupation quant au retard accusé dans la mobilisation des ressources extérieures nécessaires pour le financement du budget de l'Etat pour 2022.

La Banque africaine d'import-export, Afreximbank, est une institution financière multilatérale panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra et extra-africain. Depuis sa création, elle a beaucoup œuvré pour le soutien aux pays africains en temps de crise.



H O R S - S É R I E

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité



L'Etat va-t-il vendre ses parts dans le capital de la Tunisian Foreign Bank ?



Selon nos informations, lassé depuis plus d'une dizaine d'années par les contre performances répétées de la Tunisian Foreign Bank (TFB), banque française à capitaux tunisiens basée à Paris, l'Etat tunisien aurait décidé de vendre sa participation à son capital à des partenaires stratégiques.

Pour mémoire, l'Etat a tenté une première fois de la céder mais l'offre n'était pas intéressante, moins de 20 millions d'euros.

Créée en 1977, avec des fonds publics, la TFB, ex-Union tunisienne de banques, est une banque de droit français affiliée à la Fédération bancaire française. Son capital est détenu par des institutions financières tunisiennes, dont 14 % pour l'Etat tunisien, 49,5 % pour la STB et 34 % pour la BH Bank. Avec un capital social de 26,9 millions d'euros (M€) en 2020, elle dispose de cinq agences en France et

d'une succursale offshore à Tunis à travers lesquelles elle exerce ses activités domestiques et internationales.

L'objectif officiel recherché à travers cette proposition de cession est double. Le premier serait d'améliorer la gouvernance de cette banque et de mettre fin à l'utilisation de cette banque - comme c'était le cas avec les proches des anciens présidents tunisiens, Bourguiba et Ben Ali - comme une tirelire qu'ils cassent une fois à Paris pour se payer toutes sortes de caprices.

Le deuxième serait de renforcer les capacités de cette banque afin qu'elle exerce son principal métier, à savoir celui de collecter au maximum l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe.

Au cas où la TFB serait partiellement cédée

Si le scénario de sa cession partielle était retenu, ce qui est probable, du moins selon notre source, la STB serait la seule banque publique à garder sa participation au capital.

Quant à la BH Bank, certaines sources indiquent qu'elle ne serait pas intéressée d'y rester. Pourtant, elle a essayé en 2019 d'acquiescer la totalité du capital, mais elle n'est pas parvenue à le faire en raison du montant élevé des fonds à mobiliser pour redresser la TFB.

Forte d'une grande notoriété auprès des Tunisiens résidant à l'étranger, la BH Bank, qui est active sur le marché européen, présente objectivement le profil idéal pour le rachat de cette banque.

Parmi les partenaires stratégiques intéressés par la TFB, on parle également de deux banques privées de droit tunisien qui auraient manifesté de l'intérêt pour le rachat de la TFB, fût-il partiel.

D'après nos sources, les deux banques candidates dont le nom n'a pas encore été révélé perçoivent dans cette cession partielle une précieuse opportunité pour se développer en Europe. Elles auraient justifié leur décision par deux atouts : le positionnement de la TFB à Paris

au milieu de l'Union européenne avec laquelle la Tunisie réalise plus de 75 % de son commerce extérieur et la disponibilité d'une clientèle potentielle de 800 000 Tunisiens résidents en France et une communauté d'environ 30 000 Français en Tunisie.

Pour les experts, ce projet de cession partielle tombe à point nommé. Il pourrait contribuer à oxygéner la TFB et à la remettre sur la voie de la croissance d'autant plus qu'elle a été obligée, ces dernières années, à vendre des actifs pour 2 millions d'euros pour garder la tête hors de l'eau.

La restructuration de la TFB, une demande des Tunisiens en France

Ces mêmes experts estiment que le moment est venu pour mettre de l'ordre dans cette banque, et étayent leurs propos par les déboires qu'elle a connus. Parmi ceux-ci, ils citent un blâme et une amende de 700 000 euros que lui ont flanqués les autorités françaises de contrôle bancaire pour défaut de système de contrôle interne et pour manquement à ses obligations en organisation comptable. C'est le comble du non professionnalisme.

Pour ceux qui sont férus des chiffres : « à fin 2020, le PNB de la banque baissait de 22,1 % par rapport à 2019, pour à peine dépasser les 4 M€. Déficitaire de

presque 5,5 M€, le RBE donnait déjà le ton pour le résultat net qui était aussi déficitaire de 3,934 M€ ».

Autre illustration de la défaillance de la TFB, les manquements dénoncés par les résidents tunisiens en France quant à l'inefficacité de cette banque et les multiples appels qu'ils ont lancés aux autorités centrales « pour faire valoir leur droit à un service public bancaire à la disposition du citoyen tunisien en France ».

Exploitant en 2012 ce mécontentement, le parti Al-Joumhourî «Section Paris-Centre» avait saisi les autorités tunisiennes, l'Assemblée constituante à l'époque et la Banque centrale de Tunisie, à propos de la TFB.

Les principaux reproches adressés à cette banque sont : sa léthargie et les insuffisances de sa gouvernance. Pour eux, la TFB ne se démène pas beaucoup pour être à proximité des Tunisiens en France (maillage territorial mal adapté, avec 3 à 5 agences) et ne fournit pas assez de produits pour les intéresser (prêts pour étudiants...).

« Ce constat amer, notait Al-Joumhourî, est d'autant plus dur à accepter quand on observe le succès d'autres banques communautaires en France, telle que la banque Marocaine « Al Chaabi » qui a réussi à bâtir un réseau de

19 agences avec pratiquement moitié moins de capitaux investis que la TFB.

Pourtant, les économies des Tunisiens en France ne cessent au fil des années de s'imposer comme un apport consistant et de qualité pour les réserves en devises du pays.

Pour ne citer que les chiffres les plus récents de la Banque centrale de Tunisie : « Les transferts d'argent des Tunisiens résidents à l'étranger ont augmenté de 17% pendant le premier trimestre de l'année 2022 par rapport à la même période 2021. Ces transferts ont atteint 1,73 milliard de dinars ». Pour la totalité des transferts pour 2021, ces transferts étaient de 7,5 milliards de dinars, soit 8% du PIB. Ce qui est loin d'être négligeable en cette période de crise.

Est-il besoin de rappeler, ici, que la collecte des économies des travailleurs émigrés est retenue par la Banque mondiale comme une importante ressource pour renforcer les avoirs en devises des pays émetteurs, particulièrement pour éviter l'impact excessif de l'endettement en périodes de crise. Ce qui est le cas de nos jours en Tunisie.

Abou SARRA

Bourse de Tunis

Le Tunindex gagne 1,4 % au terme de la semaine



La valeur a signé une avancée de 10,7% à 3,740 D, en amassant des capitaux de 703 mille dinars. Les investisseurs ont salué la réalisation par la banque publique d'un résultat net part du groupe de 128,5 MDT, au terme de l'exercice 2021 (soit une croissance de 87,9%, par rapport à l'exercice 2020).

L'embellie se poursuit sur le marché boursier. La publication des états financiers de l'exercice 2021 qui ont été globalement satisfaisants a donné un nouveau souffle à l'investissement en bourse sur les deux dernières semaines.

Au terme de la semaine du 11 au 15 avril 2022, le Tunindex a gagné 1,4% à 7 251,22 points, selon l'analyse hebdomadaire de Tunisie Valeurs.

La semaine a été marquée par une accélération notable du rythme des échanges, cumulant 29,7 millions de dinars (MDT), soit une moyenne quotidienne de 6 MDT.

Notons à cet effet la réalisation d'une transaction de bloc sur le titre SPDIT-SICAF, portant sur une enveloppe de 4,4 MDT. Il s'agit de la première transaction de bloc de l'année 2022.

Analyse des valeurs :

Le titre Monoprix s'est offert la plus forte progression de la semaine. Dans un volume de 62 mille dinars, l'action s'est bonifiée de 11,3% à 4,150 D. Le spécialiste de la grande distribution réduit, ainsi, sa contreperformance annuelle en Bourse, la portant à -10,8%.

Le titre STB a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine.

BH Leasing a été l'action la plus sanctionnée de la cote. Dans un flux de 6 mille dinars, l'action s'est effritée de 12,1% à 1,750 D. Pourtant, la compagnie a réalisé en 2021 un bénéfice de 1,1 MDT contre des pertes de 513 mille dinars en 2020.

SOTEMAIL a figuré parmi les plus fortes baisses de la semaine. Sans faire l'objet de transactions, la valeur s'est délestée de 8,6% à 2,870 D.

BIAT a été l'action la plus dynamique de la semaine. Terminant dans le vert (+3,9% à 69 D), la valeur a mobilisé des capitaux de 7 MDT.



Bourse de Tunis

Une progression de 0,4% du Tunindex en mars 2022

L'indice Tunindex a clôturé, le mois de mars 2022, à 7 107,89 points, enregistrant une hausse de 0,40%, après avoir une baisse de 0,18% durant le mois de février 2022, selon l'analyse mensuelle publiée vendredi 15 avril par la Bourse de Tunis.

Depuis le début de l'année, ses gains cumulés ont atteint 0,88%, contre un gain de 2,97% durant le même période de 2021.

La balance des variations des cours des titres cotés penche

du côté de la baisse, avec 38 valeurs en baisse et 33 valeurs en hausse.

Selon l'analyse mensuelle de la Bourse de Tunis pour le mois de mars 2022, le volume des échanges sur la Cote de la Bourse a atteint 124,6 millions de dinars (MDT), soit une légère hausse de 0,5% par rapport au mois précédent.

Le volume d'échange quotidien moyen s'est établi, en mars 2022, à 5,4 MDT contre 6,2 MDT durant le mois de février, et à 4,9 MDT

durant l'année 2022.

TUNINDEX20 : Une hausse de 0,69% en mars 2022

Au cours du mois de mars 2022, le Tunindex20 a enregistré une hausse de 0,69% après s'est replié de 0,06% durant le mois précédent. Il a clôturé ainsi à 3 082,16 points.

Depuis le début de l'année, le Tunindex20 a réalisé une hausse 1,32% contre une hausse de 4,27% durant la même période de l'année 2021.

Les revenus de Tunisair ont progressé de 178%



Les revenus de la Tunisie aérienne TUNISAIR ont enregistré, au cours du premier trimestre 2022, une hausse de 178% par rapport à la même période de 2021, pour atteindre 216,08 millions de dinars (MDT), contre 77,7 MDT, selon les données publiées par la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

La compagnie a également enregistré une amélioration de la productivité des avions suite à l'augmentation de l'utilisation journalière de la flotte qui a atteint 7,06 heures/jour/avion à fin mars 2022, contre 3,10 heures/jour/avion au cours de la même période de 2021.

En effet, le nombre d'avions inclus dans le permis d'exploitant

est de 27 appareils. Par rapport au premier trimestre 2021, Tunisair a introduit en exploitation deux appareils A320Neo et a retiré définitivement trois appareils, explique la direction de la compagnie. Le nombre d'avions en exploitation effective au cours du 1er trimestre 2022 est de 14 sur un total de 27 avions.

Le nombre de passagers transportés par la compagnie Tunisair a atteint 409 997 contre 149 027 au cours de la même période de l'année écoulée, soit une croissance de 175%.

Cette progression est expliquée par l'amélioration de la situation sanitaire et la levée progressive des restrictions de voyage.

Le coefficient de remplissage a atteint 75,5% à fin mars 2022, soit une hausse de 7,1 points (68,4%) par rapport à la même période de l'année 2021.

Concernant les charges, une augmentation de 240% des dépenses en carburant a été enregistrée, pour atteindre 57,5 MDT, au 1er trimestre 2022, contre 17,79 MDT, au cours de la même période de 2021, suite à l'augmentation du volume en tonnes de 114% et à l'augmentation du prix du baril de 63%.

Tunisair a enregistré aussi une augmentation des dépenses relatives aux redevances aéroportuaires (34,6 MDT, contre 16,18 MD, en 2021) et assistance commerciale (15,5 MDT, contre 6,53 MDT) au premier trimestre de 2022, par rapport à la même période de 2021, et ce suite à la reprise de l'activité.

Les dépenses en catering on enregistré une hausse de 456%, passant de 998 mille dinars, au premier trimestre de 2021, à 5,5 MDT, au cours de la même période de 2022, suite à la reprise de la prestation catering, depuis novembre 2021.

Le télétravail dans le secteur public a désormais une existence légale en Tunisie



L'établissement de ce système de travail vise principalement à soutenir la continuité du travail administratif et à élargir la gamme de services fournis, en plus de contribuer aux efforts et aux initiatives liés à la rationalisation des dépenses publiques et à l'amélioration de la productivité.

Il a aussi pour objectif de soutenir la capacité à encourager et à motiver les compétences.

A rappeler que le télétravail a été adopté en Tunisie dans le cadre d'un ensemble de procédures et mesures prises pour lutter contre le coronavirus et prévenir sa propagation.

Le 23 mars 2020, un décret avait été émis stipulant (dans son chapitre VII) qu'il est possible pour les chefs de structures administratives d'autoriser le travail à distance pour certains agents dont le travail ne nécessite pas la présence effective au siège de travail.

Le décret présidentiel n°310 portant organisation du télétravail pour les agents de l'Etat, les collectivités locales, les institutions, les établissements et les organismes publics est paru, ce mardi, au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Le décret comporte 25 articles répartis sur 4 chapitres, à savoir :

- dispositions générales,
- organisation du travail régulier à distance,
- organisation du travail circonstanciel à distance,
- mécanismes de suivi et d'évaluation.

Décret fixant les conditions d'exercice de la télémédecine en Tunisie



ministériel (article 6 du présent décret).

L'article 17 du décret stipule que les copies numériques des rapports médicaux et des ordonnances résultant d'un travail médical à distance doivent être appuyées par une signature électronique conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Les pharmaciens propriétaires d'officines sont autorisés à délivrer des médicaments au public, sur la base d'une ordonnance électronique dont les conditions et modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de la santé, à l'exception des médicaments figurant à l'annexe " B " et des médicaments psychotropes soumis au contrôle du ministère de la santé.

Selon l'article 24, les tarifs et les modalités de paiement des téléconsultations sont fixés par arrêté conjoint des ministres chargés de la santé, des affaires sociales et des finances.

Le décret présidentiel n°318/2022 du 8 avril 2022, fixant les conditions générales d'exercice de la télémédecine et ses champs d'application, a été publié au Journal Officiel de la République Tunisienne du 12 avril 2022. Le décret comprend 29 articles.

Le deuxième article porte sur le cadre juridique qui régit l'exercice de la télémédecine sur la base des dispositions de la loi n°21/1991 du 13 mars 1991 et du présent décret présidentiel et les codes de déontologie des médecins, dentistes et pharmaciens.

Une clinique à distance ou une

téléconsultation a pour objet de mettre à la disposition d'un médecin ou d'un dentiste un cabinet médical à distance pour un patient assisté, le cas échéant, par un professionnel de santé compétent, selon le même article, qui comprend d'autres dispositions telles que le dépistage à distance, téléassistance médicale, télécoordination, prescription médicale électronique et plateforme de télémédecine.

Les conditions particulières d'exercice des pratiques de la télémédecine pour chaque spécialité médicale ou chirurgicale sont fixées par arrêté



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT





Ouverture d'une enquête sur «la cyberattaque visant la BCT»

Le Parquet près le Pôle judiciaire de la lutte antiterroriste a ouvert une enquête suite à l'annonce de la Banque centrale de Tunisie (BCT) d'avoir réussi à repousser une cyberattaque visant son système d'information.

Le premier juge d'instruction du Pôle judiciaire antiterroriste a été saisi de l'enquête, indique, lundi 11 avril 2022, le bureau de communication du Tribunal de première instance de Tunis, qui précise également que les investigations sont toujours en cours. L'enquête a été ouverte sur la base des dispositions de la loi antiterroriste, sur fond "d'adhé-

sion volontaire à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la République, à quelque titre que ce soit, dans une organisation ou entente terroriste en rapport avec des infractions terroristes et la constitution d'organisation et d'une entente en rapport avec les infractions terroristes et l'incitation à tout cela".

Les auteurs présumés de la cyberattaque doivent répondre également "d'atteinte aux systèmes informatiques ou aux services publics par quelque moyen que ce soit, aux équipements, aux moyens de transport ou infrastructure, aux sites élec-

troniques et la fourniture de documents et images au profit d'une organisation ou entente terroriste en rapport avec les infractions terroristes prévues à l'article 14 de la même loi antiterroriste", ajoute la même source.

Un autre motif à l'appui de l'ouverture de cette enquête, la tentative de "divulguer, fournir ou publier, directement ou indirectement, par tout moyen, des informations au profit d'une organisation ou entente terroriste ou des personnes en rapport avec les infractions terroristes prévues par la présente loi, pour aider à commettre ou dissimuler

ces infractions ou en tirer profit ou assurer l'impunité de ses auteurs".

Outre les griefs avancés, le communiqué évoque "l'accès illégal et intentionnel à la totalité ou une partie du système de logiciels ou des données informatiques et l'altération ainsi que la destruction des données s'y trouvant et la tentative d'apporter par quelque forme que ce soit des modifications au contenu des documents informatiques et électroniques".

Selon le parquet, lesdites infractions ont un caractère "transnational" et sont ainsi régies par la même loi de 2015 telle que modifiée en 2019.

Le 24 mars dernier, rappelle-t-on, la BCT avait annoncé avoir réussi à repousser une cyberattaque ciblant son système de sécurité informatique. Menée le 23 mars, l'attaque a été déjouée grâce aux efforts des services de la Banque centrale et de l'Agence nationale de la sécurité informatique (ANSI), insiste la BCT dans un communiqué publié à cet effet, assurant que "les données de système d'information n'ont pas été endommagées", faisant état en revanche de "quelques troubles et perturbations" enregistrées au niveau de quelques-unes de ses activités, dont l'accès au site web officiel.



Hausse du déficit de la balance commerciale énergétique

Le déficit de la balance commerciale énergétique est passé de 658 millions de dinars (MDT) à fin février 2021 à 1,065 milliard de dinars à fin février 2022, en augmentation de 62% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique publié jeudi 14 avril 2022,

par le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Selon ce rapport, la valeur des exportations des produits énergétiques a augmenté de 120%, à 815 millions de dinars en février 2022. Les importations ont également enregistré une hausse de 83% pour atteindre 1,881 milliard de dinars.



Balance commerciale alimentaire

La balance commerciale alimentaire a enregistré au cours du mois de mars 2022 un déficit de 268,4 MD contre 251,7 MD durant la même période de l'année précédente, soit un taux de couverture de 86,6% en 2022 contre 84,9% en 2021, selon les statistiques publiées mercredi par l'ONAGRI.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 22,8% alors que les importations ont augmenté de 20,4%.

Le déficit enregistré est essentiellement le résultat de l'accroissement du rythme des importations des céréales (+11,4%), du sucre (+191,9%) et des huiles végétales (+32,2%) et ceci malgré la hausse des exportations de l'huile d'olive (+40,7%).

L'ONAGRI fait également état d'une nette amélioration du prix moyen de l'huile d'olive (10,79 DT/kg) augmentant de 37,7% par rapport à l'année précédente.

Les prix des produits céréaliers (blé dur, blé tendre, orge et maïs) ont connu une évolution variant entre 25% et 94% par rapport à l'année dernière. Ces prix ont subi une croissance depuis juillet 2021. L'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine n'a pas encore été ressenti.

Les importations des produits pétroliers ont augmenté de 53% par rapport à la même période en valeur, atteignant ainsi 1,078 milliard de dinars. Il en est de même pour les importations de pétrole brut et de gaz qui ont respectivement augmenté de 150% et 143%.

En février 2022, les exportations de pétrole brut ont connu une hausse de 52% en quantité (317 kilotonnes) et de 149% en valeur (603 millions de dinars), par rapport à la même période de l'année écoulée.

Pour ce qui est des produits pétroliers, les quantités exportées ont enregistré une baisse de 7%, pour atteindre 87 kilotonnes. Hausse du déficit du bilan d'énergie primaire de 24%

Le déficit du bilan de l'énergie primaire a augmenté de 24%, à fin février 2022 par rapport à fin février 2021.

Cette hausse est due à l'augmentation de la demande d'énergie primaire couplée à une baisse de la production des hydrocarbures. Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, a fortement chuté, passant de 58% à 50% entre février 2021 et février 2022.

Les ressources d'énergie primaire

se sont situées à 0,8 Mtep à fin février 2022, enregistrant une baisse de 9%, par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette baisse est due principalement à la diminution de la production nationale de pétrole et de gaz.

Les ressources d'énergie primaire restent dominées par la production nationale de pétrole et de gaz qui participent tous les deux à hauteur de 77% de la totalité des ressources d'énergie primaire.

La part de l'électricité renouvelable (production STEG uniquement) reste timide et ne représente que 1% des ressources primaires.

S'agissant de la demande d'énergie primaire, elle a augmenté de 4%, à 1,6 Mtep à fin février 2022. La demande de gaz naturel a augmenté de 4% et celle des produits pétroliers de 5%.



Augmentation de 25% des achats de gaz algérien

Les achats de gaz algérien ont augmenté de 25%, entre fin février 2021 et fin février 2022, pour se situer à 385 kilotonnes équivalent pétrole (Ktep), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique publié jeudi 14 avril 2022 par le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Cette augmentation est due à la hausse de la demande en gaz, après le déconfinement, soit à partir du mois de mai 2021, et la baisse de la production, explique le rapport.

S'agissant du prix moyen du gaz algérien, il a enregistré une hausse de 94% en dinars et de

83% en dollars, entre fin février 2021 et fin février 2022.

Le forfait fiscal sur le passage du gaz algérien a, quant à lui, connu une baisse de 5% à fin février, par rapport à la même année de l'année écoulée.

Les ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 485 ktep, à fin février 2022, enregistrant une baisse de 7% par rapport à la même période de l'année précédente.

La production du gaz commercial a, en effet, diminué de 8%.

S'agissant de la demande totale

de gaz naturel, elle s'est située à 844 Ktep à fin février 2022, soit une hausse par rapport à la même période de l'année précédente.

Le secteur de la production électrique reste, de loin, le plus grand consommateur de gaz naturel dans la mesure où il représente 61% de la demande totale à fin février 2022. En effet, la production électrique est basée sur le gaz naturel à plus de 97%.

Pour les usages finaux (hors production électrique), la demande de gaz naturel a connu une augmentation de 21% pour se situer à 325 ktep.



L'OTDAV met en garde contre l'exploitation illégale des œuvres littéraires et artistiques

L'Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins (OTDAV) appelle les exploitants des œuvres littéraires et artistiques "à respecter les droits moraux et patrimoniaux des auteurs".

Dans un communiqué publié dans la soirée du lundi 11 avril, sur le réseau social du ministère des Affaires culturelles,

l'OTDAV fait savoir que cette mise en garde concerne les organisateurs, intermédiaires et entrepreneurs de spectacles vivants ou représentations et aux propriétaires des établissements concernés, les organisateurs des événements artistiques, les restaurants et les cafés...

L'Organisme s'adresse aux propriétaires des établissements

accueillant les spectacles vivants ou les représentations qui sont tenus d'exiger aux organisateurs, intermédiaires et entrepreneurs concernés, la présentation de l'autorisation préalable au titre des droits d'auteurs, pour éviter toute responsabilité solidaire avec les contrevenants principaux pour la réparation du préjudice inhérent à l'exploitation illégale des œuvres.



Médicaments

Pour éviter les sanctions, les exploitants des œuvres artistiques (musicales et dramatiques) et littéraires sont tenus de demander l'autorisation préalable de l'OTDAV, relative au droit d'auteur, et de payer les droits dus aux auteurs tunisiens et étrangers.

L'OTDAV a encore fait savoir que des sanctions pénales seront prises contre les contrevenants, également passibles de dédommagement des préjudices matériels et moraux occasionnés aux auteurs.

L'institution rappelle que les sanctions infligées sont appliquées conformément aux dispositions de loi relative à la propriété littéraire et artistique et des cahiers des charges relatifs à l'exercice des professions culturelles, avec la possibilité d'ordonner la cession d'activité où l'infraction a été enregistrée.

L'OTDAV souligne que les agents habilités par le ministère des Affaires Culturelles et assermentés ainsi que d'autres corps, disposent des prérogatives légales d'établir des constats aux infractions concernant les droits de la propriété littéraire et artistique et de dresser les procès-verbaux contre les contrevenants, en vue de les transmettre au tribunal compétent.

Rappelons que la loi sur l'exploit-

tation des œuvres artistiques et littéraires couvre plusieurs autres parties tels que les chaînes de radio et de télévision, les organismes publics et privés exploitants des œuvres protégées, les grands espaces commerciaux, les salles de cinéma, les producteurs des supports audio et audiovisuels ou de spots publicitaires...

L'article 41 de la Constitution tunisienne portant sur les droits et libertés stipule que " le droit de propriété est garanti et ne peut lui être porté atteinte sauf dans les cas et avec les garanties prévues par la loi ".

La Tunisie est parmi les pays signataires des principaux traités et accords internationaux garantissant les droits d'auteurs. A cet égard, on cite la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques en date du 09 septembre 1886, ratifiée par la Tunisie le 5 décembre 1986, et la Déclaration universelle des droits d'auteur, connue comme la Déclaration de l'UNESCO (1952), ratifiée par la Tunisie le 03 mars 1969.

L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) stipule que " chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur ".

La Tunisie couvre actuellement 54% de ses besoins en médicaments grâce à l'industrie locale et s'emploie à atteindre un taux de 70% pour la période à venir, a souligné Dr Mariam Khrouf, directrice de la Pharmacie et du médicament au ministère de la Santé publique

Dans une déclaration à TAP, Mariam Khrouf a affirmé que pour atteindre cet objectif, il faut diversifier les médicaments et ne pas se limiter à l'industrie des médicaments génériques, et s'orienter davantage vers l'industrie des médicaments biologiques, dans la mesure où cette industrie représente l'avenir des pays, selon ses dires.

La directrice de l'unité de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé a tenu à minimiser l'impact de la pénurie enregistrée dans le secteur pharmaceutique en Tunisie, assurant qu'il s'agit d'un manque de certains médicaments qui ont généralement des alternatives (médicaments génériques).



Hyundai, leader du marché des véhicules légers

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers, confirme sa position de leader des ventes des véhicules particuliers pour le mois de mars ainsi que sur le premier trimestre 2022, et ce conformément aux données recueillies à partir des statistiques de l'ATTT (Agence tunisienne des transports terrestres).

Avec l'immatriculation de **915** unités en mars 2022, Alpha Hyundai Motor réalise un volume de vente cumulé de l'ordre de **2 223** véhicules durant le premier trimestre de l'année pour une part de marché de **23%** pour les véhicules particuliers.

« Nous sommes heureux des réalisations de la marque pour sa

10ème année d'exercice. Nous avons pu maintenir un rythme accéléré durant une période difficile de crise sanitaire et économique, et ce grâce à notre capacité à présenter au consommateur tunisien un produit ainsi qu'un service de qualité, répondant à son besoin, le tout à un tarif compétitif. A cette occasion, nous tenons à remercier nos chers clients pour la confiance

accordée à notre marque ainsi que nos équipes et notre réseau pour leur engagement et dévouement », a déclaré Mehdi Mahjoub, directeur général d'Alpha Hyundai Motor.

Pour être plus proche de sa clientèle, Alpha Hyundai Motor compte élargir son réseau à 20 points de vente d'ici la fin de l'année 2022. Ce développement s'accompagne par une large gamme destinée à tous les budgets.

Avec une garantie constructeur de 5 ans, Alpha Hyundai Motor assure également un service après-vente de proximité conforme aux standards de la marque.

A rappeler au passage que Alpha Hyundai Motor a clôturé l'année 2021 avec 13 83% de part de marché, ce qui constitue une progression de 5%, la meilleure qu'a connue le marché automobile tunisien en 2021.

Ce succès commercial ne peut que confirmer la confiance des clients envers notre marque qui ne cesse de développer les technologies les plus avancées à l'échelle mondiale, répondant au mieux aux exigences des clients.



Samsung présente sa gamme 2022

Dans le cadre de son événement virtuel Unbox & Discover, Samsung a présenté sa gamme 2022 composée de Neo QLED 8K, de barres de son, d'accessoires et d'initiatives de développement durable. Forte de cette nouvelle gamme, Samsung vise à redéfinir le rôle de la télévision en créant des écrans dernier cri arborant un design magnifique qui offrent plus que du divertissement. Les produits et les fonctions de cette année hissent l'écran vers de nouveaux sommets en offrant un hub central pour jouer, se connecter, travailler et plus encore.

“Nous voulons créer une expérience transparente pour

tous nos produits afin que les consommateurs puissent profiter de tous les avantages sans effort. Le 2022 Neo QLED 8K est conçu pour renforcer les passions de nos consommateurs”, a déclaré Johan Van Campenhout, Product Manager TV chez Samsung Belgique. “En tant qu'appareil central de la maison, le Neo QLED 8K a le pouvoir de créer de nouvelles expériences.”

La gamme 2022 de Samsung a été développée à partir de la vision “Écrans partout, écrans pour tous”, les téléviseurs étant au cœur du foyer et de la vie quotidienne des utilisateurs. En phase avec cette vision, Samsung a créé des appareils

qui se connectent en toute transparence et simplicité afin d'offrir une personnalisation et une connectivité de haut niveau. Le consommateur a ainsi la garantie de disposer d'un écran adapté à chaque occasion et à chaque style de vie. Historiquement, les téléviseurs et les écrans ont été principalement associés à l'acte de "regarder", mais le Neo QLED 8K vise à changer cet état de fait en élargissant l'expérience utilisateur.

Neo QLED 8K : le meilleur en mieux

Le Neo QLED 8K 2022 a été mis à niveau pour hisser l'expérience grand écran à un niveau inédit. Son cœur est le processeur Quantum Neural 8K. Il dispose de 20 réseaux neuronaux à IA indépendants, chacun analysant les caractéristiques du contenu et la qualité de l'image pour un visionnage optimal, quelle que soit la source.

Le Neural Quantum Processor 8K est également à l'origine d'une nouvelle innovation technologique : le Real Depth Enhancer. Cet algorithme dédié à la qualité d'image scanne l'écran et maximise le contraste avec l'arrière-plan en améliorant l'objet tout en laissant l'arrière-plan non traité. Il fonctionne de manière similaire à la façon dont les yeux humains perçoivent les images dans la vie réelle, de sorte que

l'objet à l'écran se détache de l'arrière-plan.

Associé aux puissantes LED Quantum Mini, le processeur crée un éclairage précis et contrôlé de sorte que les zones lumineuses restent lumineuses et que l'espace sombre qui les entoure reste sombre – une fonction que nous avons baptisée Shape Adaptive Light Control. Par exemple, la pleine lune restera brillante dans un ciel nocturne noir.

Le tout nouveau QLED 2022 de Samsung a en fait reçu la première certification "Pantone Validated" au monde en matière d'affichage. Ce label est délivré par Pantone, l'autorité mondiale en matière de couleur et créatrice du système de correspondance Pantone (PMS). En d'autres termes, les modèles restituent authentiquement plus de 2 000 couleurs ainsi que les 110 nuances de teintes de peau nouvellement ajoutées dans les directives de Pantone.

De plus, ces couleurs brillantes sont agréables à regarder grâce au nouveau mode EyeComfort. Cette fonction utilise la technologie de l'intelligence artificielle pour ajuster automatiquement la luminosité et la température des couleurs de l'écran en fonction de la luminosité ou de l'obscurité de la pièce et des informations sur le coucher et le lever du soleil, afin d'optimiser l'expérience visuelle.

Son Dolby Atmos immersif

avec fonctions intelligentes

Afin d'assurer une véritable immersion, les téléviseurs et les écrans ont besoin d'un son puissant et nuancé pour correspondre à la richesse des couleurs et à la netteté des détails. L'IA du processeur Quantum Neural 8K analyse ce qui se passe à l'écran en temps réel afin que les fonctions de son adaptatif puissent suivre et déplacer les sons entre les enceintes pour être parfaitement en phase avec les mouvements à l'écran.

Dans le QN900B, un modèle porte-étendard de la gamme Neo QLED 8K, tous les sons proviennent d'un système audio à 6,2,4 canaux de 90W, doté de nouveaux haut-parleurs de canal supérieur et de Dolby Atmos avec Object Tracking Sound Pro. Cette technologie a également été appliquée à la reconnaissance vocale avec Voice Tracking Sound, de sorte que les effets sonores et les voix suivent véritablement les mouvements à l'écran.

Samsung dévoile également le Dolby Atmos sans fil sur ses téléviseurs Neo QLED 4K et 8K. En d'autres termes, ils disposent d'une qualité audio irréprochable sans l'encombrement des câbles HDMI. Le Dolby Atmos sans fil est disponible sur toutes les barres de son de la série Q, ainsi que sur la nouvelle 2022 Ultra

Slim Soundbar, conçue pour une expérience audio immersive et une installation esthétique et minimaliste.

L'expérience de votre écran

Afin de garantir une expérience aussi fluide que possible, la gamme 2022 est équipée de nouvelles fonctions et d'une interface utilisateur plus intelligente, permettant aux téléviseurs et écrans Samsung de devenir le centre névralgique du visionnage de contenu, de commande des appareils, du jeu, de l'entraînement et de bien d'autres choses encore.

Nouveau Smart Hub : cette année, Samsung a également dévoilé Smart Hub, sa nouvelle

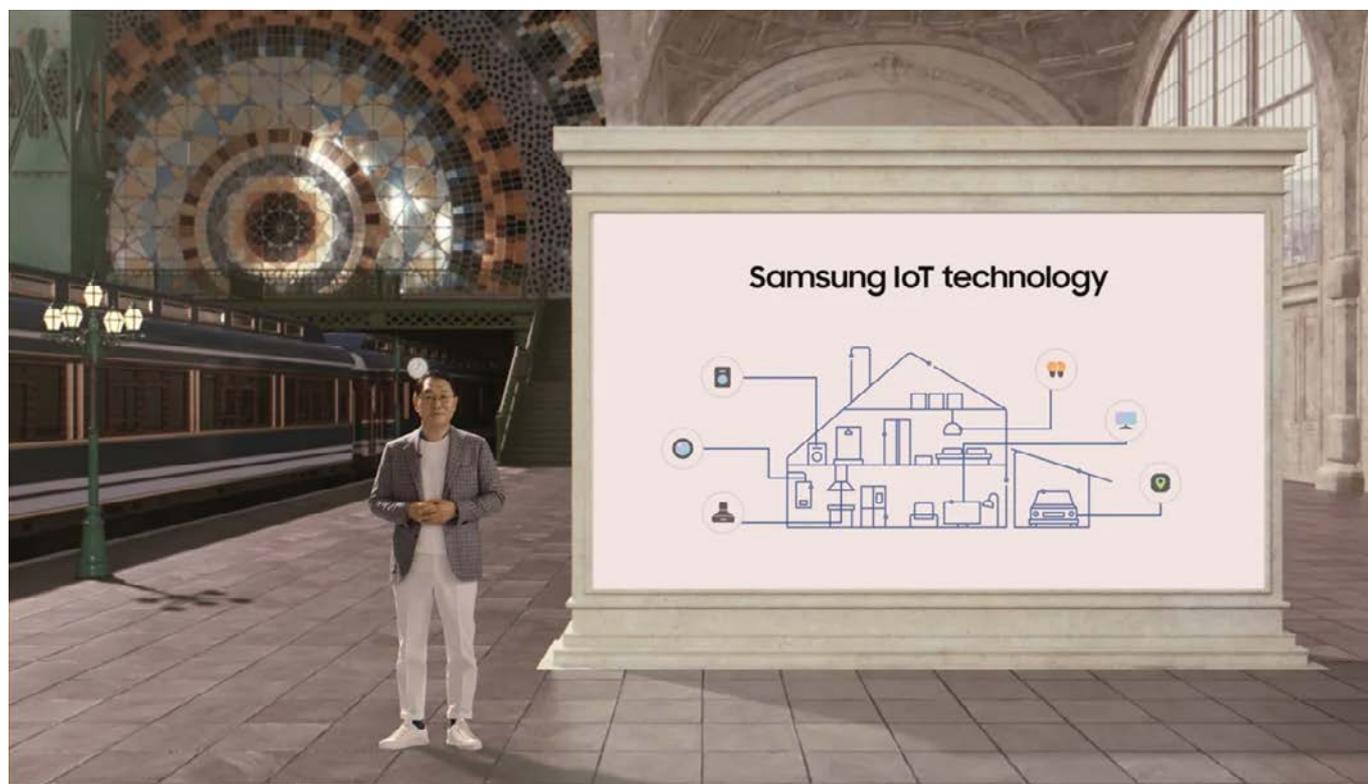
interface utilisateur, alimentée par Tizen. Le tout nouveau Smart Hub de Samsung regroupe tous les aspects de l'expérience intelligente en un seul écran d'accueil facile à parcourir. Le nouvel onglet classe les fonctions, les paramètres et le contenu en deux catégories pour une expérience utilisateur résolument transparente : Media et Ambient.

Media : l'écran Media organise les options de divertissement des utilisateurs, dont la vidéo à la demande, le streaming et Samsung TV Plus¹ avec plus de 190 chaînes gratuites. Il apprend également les préférences des utilisateurs grâce à l'apprentissage automatique pour soumettre des recommandations intelligentes sur toutes les plate-

formes et tous les services.

Ambient : l'écran Ambient améliore l'esthétique de la maison, qu'il s'agisse de synchroniser l'affichage de l'écran avec le décor environnant ou d'afficher sa personnalité audacieuse avec de l'art qui attire les regards.

Expérience de gaming: la gamme 2022 est dotée de spécifications et de fonctions conçues pour une expérience de jeu ultime. Au nombre de celles-ci figurent quatre ports HDMI 2.1, le gaming avec la technologie Motion Xcelerator Turbo Pro permettant un affichage 4K de 144 Hz, le Super Ultrawide GameView et la barre de jeu. Résultat : un gaming plus efficace et accessible pour une expérience rapide et harmonisée.



Forts de ces incroyables améliorations de la qualité d'image et des paramètres, les jeux seront plus vrais que nature et plus palpitants que jamais.

SmartThings: il s'agit d'un élément essentiel de l'expérience connectée de Samsung. Avec SmartThings, l'écran devient le hub central pour commander facilement d'autres appareils domestiques depuis un seul point central. Cette fonctionnalité est incluse dans les téléviseurs Samsung et tire parti du grand écran pour aider les utilisateurs à découvrir, visualiser et commander les appareils en un coup d'œil.

Le développement durable au cœur de l'initiative

Samsung réfléchit à l'impact du processus de fabrication et de l'utilisation des produits sur l'environnement, en s'attachant à trouver des moyens de réduire son empreinte environnementale.

- **Emballages écologiques:** Samsung améliore ses emballages écologiques en utilisant 90 % d'encre en moins et en supprimant les agrafes pendant la production. Ces deux améliorations réduisent les déchets et facilitent leur traitement par les centres de recyclage et de valorisation.
- **Télécommande SolarCell:**

cette télécommande a également été améliorée pour 2022. Elle est 88 % plus efficace que les modèles précédents de 2020. Elles sont désormais totalement dépourvues de piles et peuvent être rechargées grâce à la technologie 2,4 GHz Radio Frequency Harvesting, qui permet de tirer de l'énergie de l'énergie de réserve émise par les routeurs Wi-Fi.

- **Matériaux recyclés:** les téléviseurs, moniteurs, panneaux de signalétique numérique et télécommandes 2022 de Samsung utilisent de la résine recyclée. Les moniteurs haute résolution utilisent de la résine recyclée provenant de plastique océanique récupéré dans les zones côtières, qui serait autrement devenu un déchet marin dangereux.
- **La certification Carbon Trust:** le Neo QLED 8K/4K de Samsung a obtenu le label "Reducing CO2" du Carbon Trust. Ce label démontre que l'empreinte carbone de la gamme Neo QLED est réduite d'année en année.

Personnalisation avec les accessoires

En matière de téléviseurs, chaque consommateur a ses goûts et ses besoins spécifiques. C'est

la raison pour laquelle Samsung a créé de nouveaux accessoires pour ses téléviseurs 2022.

- **Slim Fit Wall Mount :** pour celles et ceux qui souhaitent fixer leur écran au mur, le Slim Fit Wall Mount permet au téléviseur d'affleurer le mur
- **Support Stand :** si le support de télévision est préféré, le Studio Stand offre un moyen unique et élégant de présenter le Neo QLED 8K de manière artistique.
- **Auto Rotation :** un nouvel accessoire étend les capacités de rotation de The Sero au Neo QLED 8K. Auto Rotation transpose des expériences mobiles au grand écran, l'art du portrait au plein écran, et étend les expériences MultiView à de nouvelles configurations. Il peut être utilisé comme fixation murale, de sorte que, quel que soit le support, l'ensemble de l'écran est rempli pour optimiser l'expérience visuelle.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

KIOSQUE

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°3 Nouvelle formule - 04 Mai 2020



Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

A LA UNE Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi	ENQUÊTES Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises	ACTUALITÉ BCT: Comment sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?	SECTEURS Les exportations agricoles et alimentaires en baisse
---	---	---	---

LeMag n°03

- «Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi
- Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises
- BCT: Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?
- Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Habib Karraoui n°15 Nouvelle formule - 02 Août 2020 - 1 Dinars



Asma GMATI

Le bonheur est dans le pré

TRIBUNE L'arrêt de l'adhésion du groupe Phosphates: il faut sauver la Tunisie	A LA UNE Tunis: Un nouveau quinquennat de perdu ?	DRIT DES AFFAIRES Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur	TRE Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger
---	---	--	--

LeMag n°15

- Asma GMATI : Le bonheur est dans le pré
- Il faut sauver la Tunisie
- Un nouveau quinquennat de perdu ?
- Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur
- Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°6 Nouvelle formule - 23 Mai 2020



Habib Karraoui

Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

A LA UNE Brahmi: 8 milliards de dinars de pertes	INTERVIEW Ouedraogo: Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant	ACTUALITÉS Le projet de l'identifiant unique est une étape importante	SECTEURS Des cliniques privées au bord de la faillite
--	--	---	---

LeMag n°06

- Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise
- Tourisme : 6 milliards de dinars de pertes
- Crise Covid-19 : Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant
- Le projet de l'identifiant unique est une étape importante
- Des cliniques privées au bord de la faillite

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°4 Nouvelle formule - 11 Mai 2020

Crise du Covid-19

Le temps des réformes !



je crois qu'il est temps d'arrêter les dégâts...

Bekharrouf 2011

ECONOMIE TUNISIENNE

A LA UNE Dette Tunisienne: Contraintes et scénarios de sortie de crise	A LA UNE La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?	FOCUS Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées	MARCHÉ FINANCIER Baisse des investissements étrangers
--	---	--	---

LeMag n°04

- Dette Tunisienne: Contraintes et scénarios de sortie de crise Covid-19
- Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées
- La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?
- Baisse des investissements étrangers

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Habib Karraoui n°14 du 23 Juillet 2020 - 1 Dinars

Tunis

Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?



Tunis 2040 ? Le problème avec ce futur, c'est qu'il n'arrête pas de devenir présent ...

OPINION Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance	A LA UNE Gouvernement: Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives	ENTREPRISES & SECTEURS une situation grave qui nécessite d'agir	TRE Compétences tunisiennes dans le monde: Dr Cyrine Belkhdja en Suisse
--	--	---	---

LeMag n°14

- Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?
- Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance
- Gouvernance : Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives
- Phosphates, une situation grave qui nécessite d'agir
- Compétences tunisiennes dans le monde : Dr Cyrine Belkhdja en Suisse

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°5 Nouvelle formule - 15 Mai 2020



Mahmoud Ben Romdhane

La Tunisie connaîtra la plus grande récession de son histoire

A LA UNE BTP: «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»	ACTUALITÉS Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique	SECTEURS Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?	CULTURE Télévision: N'était-ce pas mieux avant ?
---	---	---	--

LeMag n°05

- BTP : «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»
- Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique
- Coronavirus : Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?
- Télévision : N'était-ce pas mieux avant ?



LeMag n°19

- TU KONE KELKUN KI KONE KELKUN ?
- Crowdfunding : Tout sur les règles d'exercice de cette activité
- Sami Jallouli : L'industrie tunisienne subit une campagne de massacre sans précédent
- Endettement excessif des personnes physiques
- La solitude de la douleur



LeMag n°31

- Six hommes et la crise financière
- Bureaux de change 1,1 milliard de dinars collecté
- La transformation digitale du secteur bancaire
- Intelligence Artificielle Instadeep s'allie à BioNTech
- «Le disqualifié» de Hamza Ouni



LeMag n°30

- Agriculture: Des pépins et des solutions
- Habib Karaouli: Que chacun assume ses responsabilités!
- Notation L'avertissement de Fitch Rating
- Cuir et chaussure, un secteur à bout de souffle
- Investissements de la diaspora



LeMag n°17

- Économie tunisienne : Le diagnostic de Marouane El Abassi
- L'avenir politique incertain de la Tunisie
- Mohamed Salah : FRAD : Finie l'embauche directe
- Fonds de garantie des dépôts bancaires, c'est parti
- Raouf ENNAJI en son exil canadien



LeMag n°28

- Fayçal Derbal: Si nous n'osons pas les réformes, c'est le Club de Paris qui nous attend
- Les obstacles au développement des énergies vertes en Tunisie
- Start-up Act: Une start-up tunisienne développe une main bionique destinée à l'Afrique
- Hayyou'Raqz



LeMag n°29

- Habib Karaouli: Il faut éviter de casser le thermomètre Banque centrale
- L'environnement des affaires en Tunisie est alarmant
- La crise de la Covid-19 pèsera sur le bilan des banques
- Les start-up tunisiennes Ahkili et Ahmini, 1er prix du Grand Prix et Prix Féminin International
- La Tunisie Qui gagne



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT

